

AUSTÉRITÉ SEXISTE

ET AUTRES DOMMAGES
COLLATÉRAUX

VRAIES RAISONS DE L'AUSTÉRITÉ
**LIQUIDATION DE L'ÉTAT
SOCIAL QUÉBÉCOIS**

SECTEUR PUBLIC
**VERS UNE FIN DU CARCAN
IMPOSÉ AU DROIT
DE GRÈVE ?**



LA GRÈVE

Il faut faire preuve d'une détermination sans faille et d'un grand courage pour en arriver à faire la grève. Et ce n'est qu'après avoir tout tenté, que les travailleuses et les travailleurs exercent finalement leur droit inaliénable à ce moyen de pression ultime.

Parlez-en aux syndiqué-es de Loblaw's en Abitibi-Témiscamingue ou à celles et à ceux d'Olymel, à Vallée-Jonction, par exemple. En butte à l'intransigeance de leurs patrons, ils ont cheminé dans ce processus de mobilisation pour en arriver à cette certitude : le travail doit cesser pour que les employeurs finissent par entendre raison.

La CSN a toujours soutenu ses syndicats qui, légitimement et dans les règles convenues par le congrès, déterminent les moyens qu'ils jugent nécessaires pour réaliser leurs objectifs. C'est vrai lors de grèves dites traditionnelles, ça l'est aussi pour la grève sociale. D'ailleurs, la CSN a, à deux reprises, obtenu de ses syndicats affiliés un mandat de déclencher une grève sociale. En 1976, nos membres l'ont exercée contre les mesures de contrôle des salaires du gouvernement Trudeau.

En 2004, la CSN avait aussi obtenu un mandat de débrayer au sein d'un mouvement inter-syndical. Ce débat avait pris naissance dans les politiques antisociales et antisyndicales du gouvernement Charest. À ces deux occasions, il avait été estimé que les conditions étaient réunies pour lancer ce débat sur la grève sociale dans nos syndicats, un moyen de lutter qui soulève la question de la légalité du geste et des conséquences graves lors des débrayages en dehors du délai prescrit par le Code du travail.

Et maintenant ?

Le collectif Refusons l'austérité poursuit les mobilisations sociales et syndicales et le 1^{er} mai en sera un moment fort. Régionalement, des actions d'envergure s'organisent et nous vous invitons à manifester dans vos milieux de travail notre opposition à l'austérité. Depuis quelques mois, certains lancent l'idée d'une grève sociale le 1^{er} mai et ils souhaitent que la CSN leur emboîte le pas. Certains syndicats affiliés ne sont pas insensibles à cet appel et ont voté en faveur de ce moyen d'action. Nous saluons leur engagement et la



MAXIME DESBIENS

LE MOT du président

JACQUES LÉTOURNEAU

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

CSN les appuiera dans le respect des règles qui gouvernent notre fonctionnement démocratique.

Cependant, à ce stade-ci de la mobilisation, il n'y a pas de mot d'ordre national de grève sociale des centrales syndicales : d'abord parce qu'une grève sociale revêt un caractère politique qui implique l'ensemble des travailleurs et des travailleuses au Québec (des secteurs privé et public) et qui doit s'exercer en front le plus large possible. Nous estimons que cette condition n'est actuellement pas au rendez-vous. Oui, la lutte contre le démantèlement de l'État québécois est menée avec intensité, comme en témoigne le récent sondage qui confirme la chute du PLQ dans les intentions de vote. Nous sommes toutefois encore

loin du printemps 2012 où la lutte étudiante contre la hausse des droits de scolarité avait provoqué la révolte sociale des casseroles.

D'autre part, il est évident que la négociation du secteur public sera ardue. Nous ne ferons certainement pas l'économie d'un débat sur la grève. Les offres salariales ridicules de 3 % pour les cinq prochaines années témoignent d'un mépris à l'endroit des employé-es de l'État. Alors que l'austérité affecte durement les conditions de travail, la précarité de l'emploi et la menace réelle de privatisation de certains services confirment que la mobilisation dans ce secteur devra être à la hauteur des attaques gouvernementales.

C'est dans ce contexte que le Front commun amorcera une réflexion sur les moyens d'action à déployer dans cette négociation avec l'État québécois, en mettant au jeu la grève.

Les prochains mois permettront donc de débattre de ce moyen ultime dans les assemblées syndicales et du moment où il serait jugé opportun de l'exercer. Il s'agit non seulement d'un débat crucial pour les travailleurs et les travailleuses, mais aussi pour la sauvegarde et le développement des services publics.

Depuis 35 ans, le Québec est soumis à la logique néolibérale d'assainissement des finances publiques. Cette bataille que nous menons contre l'austérité s'inscrit dans le prolongement de cette logique, et la question de la grève, qu'elle soit économique ou sociale, demeurera au cœur de nos débats au cours de ce mandat libéral. ■

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux.

514 598-2131

Publié quatre fois par année, il est tiré à 27 200 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Coordination

Thierry Larivière
thierry.lariviere@csn.qc.ca

Adjointe à la coordination

Lise Prud'homme

Rédaction

Micheline Boucher, Sophie Chartier, Roxane Dufour, Duclos, Stéphane Dufour, Hubert Forcier, François Forget, Ariane Gagné, Nathalie Guay, Denis Guénette, Thierry Larivière, Dave Parent, Renaud Poirier St-Pierre, Marie-Chantale Proulx, Martin Robert, Constance Roussy, Lyle Stewart, Cory Verbaudhede

Correction d'épreuves

Lise Prud'homme, Odile Wallon

Direction artistique

Philippe Brochard

Couverture

Normand Blouin

Photographies

Clément Allard, Archives CSN, Normand Blouin, Gimmy Desbiens, Stéphane Dufour, Jacques Boissinot – Presse canadienne images, Michel Giroux, Frank Gunn – Presse canadienne images, Denis Guénette, Yorgos Kharalis – Reuters, Raynald Leblanc, Pascal Rathé, Martin Robert

Illustration

Philippe Brochard
Alain Reno

Iconographie d'archives

Yves Lacroix

Impression

Accent Impression

Distribution

Module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

514 598-2233

ISSN : 1705-6527

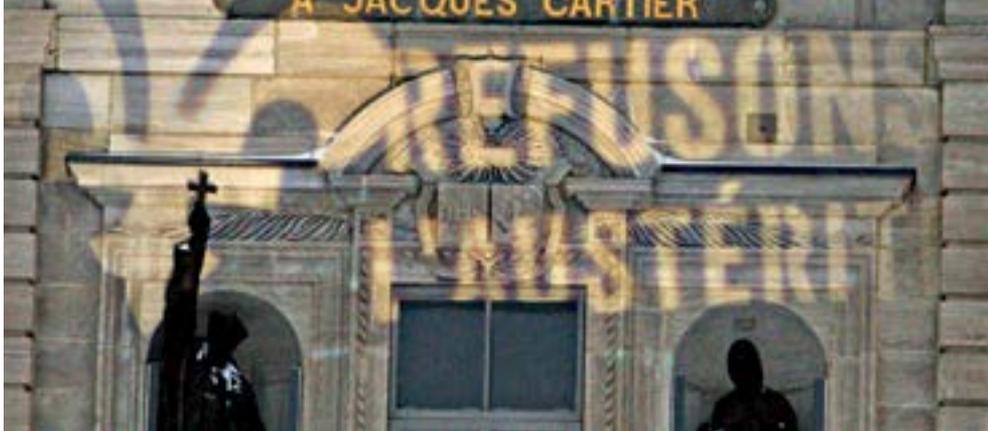
Dépôt légal — BANQ, 2015

Dépôt légal — BAC, 2015

Envoi de poste publication no de convention : 40064900

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, av. De Lorimier Montréal (Québec) H2K 4M5





PASCAL RATTHE

04 DOSSIER - **DOMMAGES COLLATÉRAUX DE L'AUSTÉRITÉ**

Les contrecoups de l'attaque libérale envers l'État social québécois se font sentir dans toute la société. En plus du secteur public, ce sont également les femmes de même que tous ceux qui comptent en partie sur des fonds publics pour leur organisation qui subissent les conséquences de l'austérité du gouvernement Couillard.



FRANK GUINN / LA PRESSE CANADIENNE IMAGES

CHRONIQUES

27 **SE SYNDIQUER**
Wendake, le musée de la fierté

30 **SANTÉ ET SÉCURITÉ**
Mort de la qualité de vie

31 **JEUNES**
Mon premier contact avec la vie militante

32 **HISTOIRE**
Les luttes derrière l'État social québécois

34 **INTERNATIONAL**
Quand le peuple défait l'élite

14 **LES VRAIES RAISONS DE L'AUSTÉRITÉ**
LIQUIDATION DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

16 **INDUSTRIE DU CIMENT**
LE QUÉBEC ÉVITE UNE IMPORTANTE RATIONALISATION



MICHEL GIROUX

18 **LOI ET ORDRE**
LES CONSERVATEURS FONT FAUSSE ROUTE

20 **ASSURANCE MÉDICAMENTS**
PLUS DE 3 MILLIARDS D'ÉCONOMIES POTENTIELLES



JACQUES BOISSINOT / LA PRESSE CANADIENNE IMAGES

NOUVELLES DU FRONT

22 **Secteur public**
VERS UNE FIN DU CARCAN IMPOSÉ AU DROIT DE GRÈVE ?



STÉPHANE DUFOUR

24 **Garage du Saguenay-Lac-Saint-Jean**
SOLIDARITÉ AVEC LES LOCKOUTÉS DE LA CSD

25 **Produits forestiers Résolu**
LA CSN DÉFEND LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE FSC

26 **Réforme Barrette**
LA PRIVATISATION DES BUANDERIES EST-ELLE UN BANC D'ESSAI ?

28 **EN BREF**



DOMMAGES COLLATÉRAUX DE L'AUSTÉRITÉ

Les premières victimes de l'austérité libérale sont apparues après les compressions budgétaires du dernier budget Leitão, en 2014. Pertes d'emplois et réduction de services ont traversé les réseaux de la santé et de l'éducation. L'austérité frappe cependant encore et l'on dénombre parmi ses victimes collatérales les femmes et les groupes communautaires et environnementaux. Dans ce dossier, il est fait état de la profondeur de l'attaque libérale envers l'État social québécois et ses défenseurs. Le 12 février, un événement a réuni différents acteurs de la société civile, ils promettent une mobilisation qui se portera à la défense d'un modèle que les politiques néolibérales veulent uniformiser à la sauce canadienne, voire américaine.

NORMAND BLOUIN

AUSTÉRITÉ SEXISTE

Les mesures d'austérité frappent plus durement les femmes que les hommes. Celles qui sont au bas de l'échelle sociale, notamment les travailleuses non syndiquées, celles qui travaillent au salaire minimum et les immigrantes sont, pour leur part, doublement pénalisées par ce type de mesures. Mais concrètement, comment se traduisent les injustices de l'austérité chez les femmes en situation de vulnérabilité ?

PAR **ARIANE GAGNÉ**

Le discours gouvernemental actuel repose sur la prémisse selon laquelle tout le monde doit collaborer au redressement de l'état des finances publiques. Or, il est clair que tout le monde n'est pas touché de la même façon par les politiques d'austérité. Celles-ci se déchaînent contre certaines classes sociales qui devraient y échapper. Selon une récente étude de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), les mesures d'austérité prennent particulièrement pour cibles les personnes pauvres, racisées ou vivant avec un handicap ainsi que les femmes. Les personnes qui cumulent plus d'une de ces caractéristiques vivent davantage d'inquiétude et d'insécurité depuis l'instauration du régime minceur libéral.

Effet domino

La fonction publique québécoise compte un grand nombre de femmes dans ses rangs. En 2014, elles occupaient près des trois quarts des emplois des secteurs public et parapublic. En temps de compressions dans ce secteur, elles sont donc les premières à perdre leur emploi. Au sein de l'entreprise privée, les types de postes qu'elles occupent sont assez polarisés. On les trouve entre autres chez les cadres et les professionnelles et tout au bas de l'échelle dans le secteur des services, où elles sont très nombreuses. Les ponctions budgétaires et la coupe de la masse salariale réalisées par l'État obligent le secteur public

à réduire ses conditions de travail. Par le fait même, l'ascendant qu'il exerçait sur le privé pour qu'il améliore les siennes ne s'opère plus.

Les mises à pieds de femmes dans le secteur public se répercutent par ailleurs sur d'autres groupes qui vivent déjà dans des conditions précaires. « Celles qui ont du mal à s'intégrer au marché du travail en raison de la non-reconnaissance des diplômes ou d'un certain racisme des employeurs devront trouver du travail dans un milieu où la concurrence est plus grande et où les chances sont inégales », explique la présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Alexa Conradi. On est en train d'assister à l'accentuation d'une forme de ségrégation sexuelle et raciale. « Les emplois peu valorisés dans la société sont aujourd'hui occupés par des femmes immigrantes ou racisées souvent surscolarisées, dont on ne reconnaît pas les compétences, dans un contexte où aucune pression n'est exercée pour améliorer les conditions de travail », enchaîne la vice-présidente de la CSN, Véronique De Sève.

Au quotidien

Le problème des pertes d'emplois du secteur public affecte aussi beaucoup de femmes en région. Sur la Côte-Nord, elles gagnent 60 % du salaire moyen des hommes. Celles qui perdront leur emploi dans les commissions scolaires, les agences de santé et des services sociaux, les écoles, les CLD, les carrefours jeunesse-emploi, auront bien peu de chance



MICHEL GIBOUX

Réduction du soutien direct

Les défis pour une femme immigrante ou de couleur d'entrer sur le marché du travail sont considérables. Or, les groupes communautaires, qui ont accès à du financement pour développer des programmes afin de soutenir les femmes et les travailleuses issues de différentes communautés, sont victimes de coupes budgétaires. En période d'austérité, les gouvernements ont tendance à considérer que les citoyennes et les citoyens forment un bloc monolithique alors qu'au cours des dernières années, on avait commencé à développer des programmes plus adaptés à la réalité de certaines catégories de femmes comme les femmes autochtones et les immigrantes. « Les femmes auront de moins en moins accès à ces programmes », argue encore Alexa Conradi. Les groupes qui luttent contre la violence faite aux femmes sont inquiets, mentionne-t-elle aussi en évoquant le ralentissement dans la construction de logements sociaux et les compressions de l'austérité dont Accès logis fait les frais. « Où une femme victime de violence ira-t-elle si elle veut échapper à son mari? Le manque d'endroits pour se réfugier l'obligera à rester avec lui malgré les risques pour sa sécurité. C'est très préoccupant. »

Lilia Goldfarb, directrice des programmes au Y des femmes de Montréal, qui souligne cette année son 140^e anniversaire, rappelle que les travailleuses sont nombreuses dans le secteur communautaire. « Plusieurs groupes de ce secteur sont placés devant l'obligation de diminuer leurs ressources ou de fermer tout simplement leur porte. Certains d'entre eux embauchaient jadis une dizaine de salariées qui avaient choisi par leur travail de contribuer au mieux-être de la société. Non seulement on est encore en train de diminuer l'emploi disponible pour les femmes, mais on brime leurs aspirations à améliorer le sort de leurs semblables. Il en résulte chez elles une grande détresse psychologique. »

Les immigrantes s'organisent, mais...

Viviana Medina du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants est en charge d'un programme pour aider les femmes à mieux faire face à la précarité et au manque de soutien qu'elles vivent au quotidien. Originnaire du Mexique, elle a elle-même fait appel au centre avant d'y être embauchée. « On craint avec l'austérité que l'intégration des immigrantes, déjà difficile, se dégrade », souligne-t-elle. Elle évoque le cas de travailleuses du textile qui

de se retrouver un aussi bon travail et pourraient choisir de rester à la maison. « Il ne faudrait pas assister à un certain retour aux rôles plus traditionnels et voir les femmes redevenir plus dépendantes financièrement de leur mari », pense Alexa Conradi.

Les services de garde ont permis aux femmes ayant de jeunes enfants d'avoir accès au marché du travail et de faciliter la conciliation famille-travail. En 1997, le Québec crée un réseau éducatif accessible et de qualité pour tous en offrant des places à contribution réduite. Malheureusement, par ses projets de loi 27 et 28, le gouvernement actuel remet en question ces choix historiques. S'il va de l'avant, les conséquences sur les femmes et les familles québécoises seront importantes. « On a choisi comme société d'être fous de nos enfants et de leur donner toutes les chances dans leur parcours éducatif. Au nom de l'austérité budgétaire, le gouvernement détruit le contrat social passé entre l'État et la société québécoise », précise Véronique De Sève.

Les mesures d'austérité bouleversent de manière très concrète toutes les sphères de vie des femmes. Une caissière dans un magasin à grande surface, qui travaille de façon rotative le jour, le soir et les fins de semaine, pourrait-elle aussi se retrouver devant un dilemme pour la garde de son enfant, puisque les services de garde offrent peu de services sept jours sur sept? « Avec l'augmentation

des tarifs, elle se demandera s'il vaut la peine pour elle de vivre la précarité du travail sans protection sociale et de galérer pour essayer de faire garder son enfant », poursuit Alexa Conradi. Un peu partout dans le monde, l'augmentation de la précarité du travail des femmes est directement proportionnelle à la réduction des services de l'État. Il en découle un retrait accentué des femmes du marché du travail. « Le travail précaire requiert beaucoup d'organisation et nécessite de faire des choix budgétaires notamment pour la garde des enfants, sans compter ses effets sur la santé mentale », ajoute la présidente de la FFG.

L'augmentation des tarifs des services de garde amènera aussi les familles à faire certains choix. « Pour les plus nantis, cela pourrait produire une augmentation de l'embauche de travailleuses domestiques comme on voit dans d'autres provinces canadiennes où il n'y a pas de réseau de services de garde, souvent des immigrantes à statut excessivement précaire », souligne Alexa Conradi. L'amélioration du sort de ces travailleuses risquerait de plus d'être compromise par l'éventuelle fusion de la CSST et de la Commission des normes du travail, craint le directeur du Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI), Éric Shragge, qui redoute de voir leur demande de protection par la Loi sur la santé et la sécurité du travail reportée une fois pour toutes aux calendes grecques.



MICHEL GIROUX

2



FRED PROUSSER / REUTERS

3



VICKIE FLORES / KEystone

4

- 01 **Viviana Medina** du CTI aide les femmes à mieux faire face au manque de soutien qu'elles vivent au quotidien.
- 02 Manifestation dans les rues de Montréal le 8 mars 2015, Journée internationale des femmes.
- 03 Certaines travailleuses se demanderont s'il vaut la peine de vivre la précarité du travail et de galérer pour essayer de faire garder leur enfant.
- 04 Le 8 mars 2015, des travailleuses domestiques manifestent à Londres.

ont perdu leur emploi et qui ont pu suivre les cours de francisation seulement une vingtaine d'années après leur arrivée au Québec. « L'environnement doit être propice pour favoriser l'intégration à une société ; or, il est très difficile pour les femmes de s'occuper des enfants, des affaires de la maison, de travailler très fort dans un emploi instable tout en suivant ce genre de cours », explique-t-elle.

Pour les aider à gérer leurs situations professionnelle et personnelle, le centre a développé un projet qui leur est spécifiquement destiné. « Les femmes que je rencontre n'ont pas les moyens de payer les services de garde. Elles essaient de mettre en place leur propre système de garderie, malgré un calen-

drier différent pour chacune. Leur horaire de travail très changeant rend toutefois plus difficile la réalisation de leur projet. »

Viviana Medina participe à plusieurs conférences sur l'austérité et même si elle voit tous les jours les immigrantes s'organiser, elle en arrive à un constat : cette austérité menace aussi la solidarité entre les femmes. « La population est déjà frappée très fort avec les nouvelles politiques libérales. Les femmes sont sensibles au sort de leurs consœurs plus pauvres, mais comme nous sommes toutes prises dans le même tourbillon, nous avons du mal à trouver le temps et l'énergie nécessaires pour développer une stratégie afin de nous unir pour lutter. »

Une relance discriminatoire

En outre, la relance économique des gouvernements se fait dans les secteurs d'emploi à forte majorité masculine comme celui de la construction, alors que le même phénomène ne se remarque pas dans les secteurs à prédominance féminine. Au Québec, les hommes ont bénéficié de mesures de relance totalisant 7,3 milliards de dollars, alors que les femmes ont profité de telles mesures à hauteur de 3,5 milliards de dollars, nous apprend l'étude de l'IRIS. En Espagne, entre 2008 et 2013, 95 % des emplois créés grâce aux plans de stimulation économique ont été accordés à des hommes. « Les femmes absorbent le coût des restrictions budgétaires du gouvernement, alors que les hommes profitent largement des plans de relance du gouvernement », souligne la vice-présidente de la CSN, Véronique De Sève. « C'est honteux, surtout quand on le voit réduire la portée de programmes comme Chapeau, les filles ! qui encouragent les étudiantes à intégrer des métiers majoritairement masculins. Il est grand temps que le gouvernement tienne compte de l'analyse différenciée selon les sexes dans ses décisions. »

Le train de l'austérité pollue grandement la vie des travailleuses, particulièrement celles qui s'échinent à des bas salaires dans différents secteurs de l'économie. Les femmes doivent tout faire pour stopper cet engin gouvernemental qui fonce sur elles à toute vitesse sans se soucier de leur causer toujours plus d'inquiétude et de pauvreté. ■

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

L'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS COMPROMISE

Philippe Couillard l'avait pourtant promis. L'exercice d'austérité ne devait pas toucher les personnes les plus vulnérables. Voilà une autre promesse non tenue. Car les compressions annoncées jusqu'à maintenant visent surtout les personnes assistées sociales, les toxicomanes et les plus démunis. Aujourd'hui, les 4000 groupes communautaires du Québec sont sur le qui-vive et avec raison.

TEXTE ET PHOTOS : DENIS GUÉNETTE

Depuis son élection, le gouvernement Couillard répète que les groupes communautaires sont trop nombreux. Que l'État ne peut subvenir à leurs besoins. Un grand ménage s'imposerait, plusieurs d'entre eux devraient disparaître, surtout ceux qui font de la prévention ou qui militent pour la défense des droits. Seuls les plus utiles à la mission de l'État survivront, mais à quel prix ? Dans le secteur de la santé et des services sociaux, par exemple, l'objectif du gouvernement Couillard est clair : utiliser les groupes communautaires pour offrir, au rabais, les services que l'État ne sera pas en mesure d'assurer, surtout en raison du vieillissement de la population.

Des milliers de personnes subiront les conséquences de cette attitude. *Perspectives CSN* vous en présente un aperçu.

Mélanie Martel a souvent eu recours à l'aide sociale, tout comme sa mère, bien avant elle. Chef de famille monoparentale, trois enfants, Mélanie a elle-même vécu pendant 18 ans des prestations de l'aide sociale.

« J'étais chez nous, dans mes affaires, on ne m'avait jamais proposé de travail, j'élevais mes enfants et je n'envisageais pas d'en sortir. À un moment donné, j'ai réalisé que je ne voulais pas que mes enfants deviennent eux aussi des assistés sociaux. »

Un jour, Mélanie a fait la connaissance du Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), un organisme engagé depuis 28 ans dans la lutte à la pauvreté. Grâce aux programmes d'aide aux familles et d'intégration à l'emploi, mis

en place par le COMSEP, Mélanie est entrée dans un nouveau monde, celui du travail et de l'autonomie. Aujourd'hui, elle travaille 30 heures par semaine dans une entreprise d'économie sociale. Son but : travailler, toucher un salaire et aider ses enfants à réussir. Mais son rêve d'autonomie est maintenant compromis, le programme qui lui procure un emploi sera mis au rancart, cadeau du gouvernement Couillard.

Le cas de Mélanie n'est pas unique. Au moins trois des programmes d'aide aux assistés-es sociaux et aux familles, créés par le COMSEP, seront éliminés, en raison des compressions imposées aux groupes communautaires. Cette année, l'organisme perdra au-delà de 100 000 \$ de financement. Une somme colossale pour l'organisme, qui dessert chaque année plus de 4000 personnes défavorisées de Trois-Rivières, une région durement frappée par le chômage et la pauvreté.

Depuis sa fondation, l'organisme a pourtant créé 350 emplois dans plusieurs entreprises d'économie sociale. Lutte à la pauvreté, alphabétisation, aide aux familles, formation à l'emploi. Le cumul des compressions présentes et à venir dans les projets et les programmes touchera, à coup sûr, sa clientèle, les plus démunis.

« Beaucoup d'organismes sont dans la mire du gouvernement », nous dit Sylvie Tardif, coordonnatrice du COMSEP, qui dirige la Maison de la solidarité, au cœur des quartiers populaires de Trois-Rivières. « Nous, on abrite une vingtaine d'organismes



et des entreprises d'économie sociale, certains d'entre eux devront fermer, d'autres ne pourront plus payer le loyer. »

À son arrivée au COMSEP, Linda Cloutier était analphabète. « Ici, ils m'ont appris à lire et à écrire, je n'étais même pas capable d'écrire le nom de mes enfants, maintenant je lis le journal, je comprends les recettes et je travaille chez un traiteur. Je ne veux pas



01 **Mélanie Martel et Linda Cloutier** du Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP)

02 Le Service d'aide à l'adaptation des immigrants de Québec (SAAI), seul organisme qui s'occupe de l'adaptation des réfugiés au Québec

réussite: 100 %. « Avant cette année, nous dit Karine Garneau, ma fille de 7 ans n'était jamais restée dans une classe une journée complète. Ils la mettaient toujours dehors à cause de son déficit d'attention. Cette année, elle n'est pas sortie une seule fois de la classe. »

Faire plus avec moins

Ces exemples, tirés de la région de Trois-Rivières, ne sont pas uniques, loin de là. Toutes les régions du Québec vivent aujourd'hui cette réalité. Le régime d'austérité mis en place par le gouvernement Couillard est venu priver les organismes communautaires de plusieurs dizaines de millions de dollars. Le gouvernement Marois avait voté, en 2013, une aide supplémentaire de 162 millions de dollars pour soutenir les organismes communautaires du Québec. Renaud Beaudry, coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec/Mauricie (TROC-CQM), rappelle que « malheureusement, le 5 juin 2014, le gouvernement Couillard a annulé tous ces engagements-là. Du même coup, ils ont gelé toutes les subventions pour trois ans, jusqu'en 2016-2017, en ne prenant aucun engagement pour les années futures ».

Depuis, le milieu communautaire vit en mode compression. Le principal programme de soutien aux organismes communautaires, le PSOC, a été maintenu, mais 400 millions de dollars, pour soutenir la mission des 4000 organismes, c'est nettement insuffisant, tout le monde le reconnaît, sauf les libéraux.

L'enveloppe du PSOC n'a pas bougé. « Il faudra faire plus avec moins. Fusionnez-vous, pour économiser, vous êtes trop nombreux », répètent en chœur les députés et ministres libéraux. Plus inquiétant encore, selon Renaud Beaudry: « La ministre de la Famille a même incité les groupes communautaires à montrer du doigt les groupes qui sont de trop, moins performants, ceux qu'on pourrait éliminer. Les organismes de prévention vont donc être mis dans une filière treize, parce que ça ne donne pas de résultat immédiat. Le maintien à domicile sera favorisé, c'est plus payant politiquement. »



retourner sur le bien-être, je suis devenue fière de moi. » Linda fait partie des victimes collatérales, son travail et ses espoirs sont menacés, le programme qui a changé sa vie sera aboli.

« Nous, ajoute Sylvie Tardif, on n'a jamais été frappé autant que ça, même sous le gouvernement Charest. On nous enlève les moyens de continuer. Les gens qu'on aide

rêvent de payer de l'impôt, de gagner un salaire, de sortir de leur condition de misère. On a réussi à intégrer mille personnes à l'emploi, depuis notre création, conclut-elle. »

Un autre programme, qui a largement fait ses preuves, sera, lui aussi, éliminé. *L'école citoyenne*, créée en collaboration avec l'école primaire Saint-Paul de Trois-Rivières, était destinée aux enfants « doubleurs ». Taux de



Repas communautaire organisé au COMSEP pour des groupes de femmes de la Mauricie.

Abandon et bris de solidarité

L'intention manifeste du gouvernement actuel, c'est de laisser à eux-mêmes les gens les plus malchanceux, de ne plus s'en occuper. C'est le chacun pour soi, l'État veut en faire le moins possible. On assiste à un bris de solidarité dans la société québécoise. Un exemple bien concret, la menace qui pèse sur les organismes qui s'occupent de dépendance. Quarante d'entre eux vont fermer leurs portes à court terme si le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) met en vigueur, le 1^{er} mai prochain, ses nouvelles règles de financement. Le Pavillon de l'Assuétude de Shawinigan et de Drummondville est directement visé. L'organisme a accueilli et soigné l'an dernier 331 personnes toxicomanes, venues de partout au Québec. Séjour moyen de 45 jours, une clientèle de plus en plus jeune, de plus en plus lourde, en grande majorité issue de l'aide sociale et aux prises avec de multiples problèmes de dépendance. « Si rien ne change, affirme Alexandre Ratté, directeur général du Pavillon de l'Assuétude, on se verra privé de 150 000 \$ et on fermera nos portes. On ne pourra plus continuer. On perdra 40 emplois, dont 50 % d'intervenants spécialisés. Le réseau public ne pourra jamais absorber les gens qu'on héberge. L'an dernier, notre liste d'attente était de 571 personnes. »

Recul des droits des femmes

Les groupes de défense des droits des femmes sont aussi menacés. Johanne Blais, présidente de la Table régionale des groupes de femmes du Québec, estime que le travail des dernières années est en voie d'être saboté par le présent gouvernement. « On n'a aucune idée de ce

LE BÉNÉVOLAT EN CHIFFRES AU QUÉBEC (2012)

95 000

Nombre de salariés dans les entreprises d'économie sociale

64 000

Nombre de salariés dans les organismes communautaires

2,4 MILLIONS

Nombre de bénévoles dans les groupes communautaires et entreprises d'économie sociale

310 MILLIONS

Heures de bénévolat effectuées annuellement

Source: MESS, *La solidarité: une richesse pour le Québec*. « Les salariés et le bénévolat dans le secteur communautaire », p. 23.

qui va nous arriver, plusieurs projets sont en suspens, des programmes seront abolis. Ce sont des mesures qui attaquent directement le droit à l'égalité des femmes, celles qui profitent de nos services et les travailleuses qui comptent pour 80 % de la main-d'œuvre des groupes communautaires. »

La Maison des femmes de Baie-Comeau fait partie des organismes qui manquent cruellement d'argent. L'an dernier, la maison a accueilli 65 femmes et une cinquantaine d'enfants victimes de violence conjugale. « Nous ne pouvons pas faire davantage, nous dit Sylvie Bélanger. Il nous manque 14 000 \$ en ce moment. Notre taux d'occupation dépasse 100 %. On a été forcé de réduire nos services, on gratte les fonds de tiroir, nos

repas nous coûtent en moyenne 1,49 \$ par personne. » Le territoire de la Maison des femmes de Baie-Comeau enregistre pourtant un taux d'infractions en matière de violence conjugale au Québec deux fois plus élevé que la moyenne provinciale.

Un Québec accueillant. Vraiment ?

Autre secteur où le gouvernement québécois joue de moins en moins son rôle, le soutien aux immigrants. « On dit une chose, on en fait une autre », nous dit Jelena Krstic, coordonnatrice du Service d'aide à l'adaptation des immigrants de Québec (SAAI), fondé en 1988. C'est le seul organisme qui s'occupe de l'adaptation des réfugiés au Québec. L'an dernier, 900 personnes ont profité de ses multiples services. Le service d'aide est sur le point de fermer ses portes, parce que le ministère de l'Immigration ne lui verse plus sa subvention annuelle de 80 000 \$. « Tous nos services vont disparaître d'ici quelques mois, même si Centraide, Moisson Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaissent que le SAAI est essentiel aux immigrants », ajoute madame Krstic.

L'incessante course aux subventions

Au Québec, les groupes communautaires passent une bonne partie de leur temps à « courir après l'argent ». Renaud Beaudry, de la TROC, rappelle que « le soutien de l'État correspond à environ 50 % des frais d'exploitation des groupes, l'autre 50 %, c'est de l'argent qu'on doit trouver nous-mêmes. Il y a beaucoup de groupes communautaires qui ont au moins cinq bailleurs de fonds différents, vous imaginez la pape-rasse et le nombre de rapports qu'ils doivent fournir. » En santé et services sociaux, un secteur qui regroupe les trois quarts des groupes communautaires du Québec, on réclame aujourd'hui une hausse budgétaire de 225 millions de dollars.

Pendant ce temps, le fédéral se retire de plusieurs programmes et menace les groupes de défense des droits de leur retirer leur numéro d'œuvre de bienfaisance. « Quand les groupes en environnement ou en solidarité internationale "chialent" un peu trop, nous dit Normand Gilbert, coordonnateur d'un réseau d'action communautaire, le fédéral les menace de leur enlever leur numéro d'œuvre de bienfaisance. Si tu perds cette attestation, tu n'es plus reconnu, plus personne ne t'aide. » ■

GROUPES ENVIRONNEMENTAUX

LE GRAND NOIR

À l'heure où des décisions majeures relatives au pétrole doivent se prendre au Québec, les groupes environnementaux sont maintenus dans un climat de crainte quant à leur financement. Depuis des mois, cette situation les empêche de remplir dûment leur mission.

PAR SOPHIE CHARTIER

PHOTO : RAYNALD LEBLANC

Les groupes écologistes sont les parents pauvres du secteur communautaire. Pendant environ 11 mois, ils ont lutté pour tenter de savoir si les programmes de financement qui les concernent seront renouvelés. Le Programme de soutien à la mission des organismes nationaux, qui finance six groupes environnementaux, ainsi que le Programme de transfert des crédits ministériels aux organismes de défense collective des droits en environnement, étaient en veilleuse depuis avril 2014, en raison de la Commission de révision permanente des programmes. Le budget Leitaó 2014-2015, qui vise l'équilibre budgétaire à tout prix, tente d'économiser partout.

« L'environnement en fait les frais... on met une énorme pression sur les ressources naturelles », déplore Bruno Massé, coordonnateur général au Réseau québécois des groupes écologistes, qui est de ceux qui ont livré ardemment bataille auprès du ministère de l'Environnement au cours des derniers mois. Au moment de mettre sous presse, les organismes nationaux concernés avaient été avisés informellement d'une reconduction partielle de leur financement. Pour Bruno Massé, il s'agit d'une autre preuve du manque de reconnaissance du secteur environnemental. « On nous demande constamment d'arriver avec des solutions concrètes, plaide-t-il. Mais c'est très difficile d'être proactif lorsqu'on ne fait qu'éteindre des feux ! »

Situation intenable

Pour les organismes qui œuvrent sur le terrain, l'attente, la multiplication des démarches et l'incertitude ont contribué à miner grandement le moral des troupes. « La situation est extrêmement stressante, affirmait le jeune coordonnateur, avant de connaître la réponse du gouvernement. Cer-



Glenn Rubenstein de Cyclo Nord-Sud explique que l'organisme reçoit 40 000 \$ par an, ce qui lui permet de faire des collectes de fonds pour récolter le reste de son financement. Comment peut-on remettre en cause un tel soutien ? L'organisme fait un travail de récupération de déchets, une tâche qui revient normalement à l'État.

tains groupes arrivent à poursuivre leurs activités grâce à des marges de crédit, ou à une grande résilience. Mais plusieurs devront repenser de fond en comble leur structure de financement. »

L'organisme de récupération de vélos Cyclo Nord-Sud, qui répare des bicyclettes et les expédie dans des communautés défavorisées du Sud, était l'un de ces organismes qui a tenté, pendant ces longs mois de noirceur, de continuer d'avancer. Pour Glenn Rubenstein, coordonnateur au développement international chez Cyclo Nord-Sud, l'attitude du gouvernement est absurde. « Nous recevons 40 000 \$ par an grâce au programme de soutien à la mission, explique-t-il. C'est cet argent qui nous permet de faire des collectes de fonds pour récolter le reste de notre financement. Je ne comprends pas qu'on remette en cause ce soutien. On fait un travail de récupération de déchets, une tâche qui revient normalement à l'État. Si on ne

reçoit pas cet argent, il devra tout de même être dépensé pour que les vieux vélos, donc des déchets, soient récupérés... On "pellette le problème en avant" ! »

Pendant les mois d'attente, le personnel de Cyclo Nord-Sud a dû éliminer un poste, tout juste créé. « Ne sachant pas si notre financement allait être reconduit, on a laissé aller un septième employé qu'on avait engagé juste quelques mois auparavant. »

Marcher sur des œufs

D'autres organismes, qui se trouvaient plus ou moins dans la même situation que Cyclo Nord-Sud, ont aussi témoigné de leur irritation à l'égard de la situation. Mais, après les mois de bataille et de mobilisation, l'heure est à la réconciliation pour plusieurs. On ne veut pas trop parler contre le gouvernement, de peur de retomber dans les tensions. Quelques personnes ont demandé à *Perspectives* de ne pas citer leur nom. ■

REFUSONS L'AUSTÉRITÉ

UN COLLECTIF SE MET EN PLACE

Le collectif Refusons l'austérité est ressorti gonflé à bloc d'une rencontre à Québec le 12 février dernier. Un millier de membres en provenance du milieu syndical, du mouvement étudiant, des groupes communautaires et de chômeurs, des secteurs public et privé, se sont vidés le cœur afin de dénoncer l'impact concret de l'austérité sur leur vie. Ils ont aussi défini de nouvelles stratégies pour gagner cette lutte sans trêve. Des témoignages bien sentis contre les effets néfastes des politiques du gouvernement libéral, qui érige en dogme l'austérité, sans nuance ni compassion.

PAR MARTIN ROBERT

PHOTOS : CLÉMENT ALLARD
ET PASCAL RATTÉ

«**M**oi, mon rêve dans la vie, c'est de payer des impôts», ironise un prestataire de l'aide sociale alors que le gouvernement s'attaque aussi aux plus démunis. Plusieurs militants se sont succédé au micro pour expliquer les conséquences du démantèlement de l'État québécois orchestré par les libéraux sur la santé, l'éducation et les régions.

« Nous sommes clairement dans une époque d'austérité au Québec. [...] Concrètement, quand on prend en compte l'évolution des dépenses du gouvernement, mais aussi l'inflation et la croissance démographique, on est dans le négatif. On parle, pour cette année, d'une diminution du budget de 1,2 à 1,3 % en terme réel », confirme Philippe Hurteau, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

Dans un exposé parfois contesté par les militants, le conférencier Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), va plus loin sur la volonté du gouvernement Couillard : « L'enjeu de l'austérité, c'est l'éradication de toutes les aspirations nationales qui peuvent inspirer les politiques sociales du Québec. C'est de transformer le Québec en gouvernement provincial ordinaire et de laisser Ottawa définir les grandes priorités. »



Intensifier la mobilisation

Une déclaration, lue devant l'assistance, engage le collectif vers des moyens de pression multipliés avec l'arrivée de mars: Journée internationale des femmes, budget provincial, Jour de la Terre et 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et travailleurs. Dans la salle, régnait l'unanimité. Il faut faire reculer le gouvernement avant qu'il n'ait complètement détruit le modèle québécois. La seule façon d'y parvenir est de maintenir la cadence dans les opérations de mobilisation et de visibilité.

« Il faut trouver des points communs dans toutes nos actions pour qu'elles se multiplient d'ici au 1^{er} mai. Il faut ressortir les casseroles », tranche Ronald Cameron de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

« Aujourd'hui, les étiquettes n'ont aucune importance. Restons unis. Cette lutte, menons-la pour tout le peuple québécois.

Refusons l'austérité, ensemble! », lance un groupe d'étudiants au micro devant une foule qui leur répond par une ovation.

En clôture, le président de la CSN, Jacques Létourneau, a pris la balle au bond: « Notre travail au cours des prochains mois, ce sera de poursuivre cette mobilisation, puis de construire le rapport de force qui fera en sorte que les libéraux ne gouvernent pas juste pour le 1 % de la population, mais aussi pour le 99 % que nous sommes. »

Grand rassemblement à Québec

La journée de discussion s'est conclue par une manifestation devant l'Assemblée nationale où l'humoriste Christian Vanasse n'a pas manqué de rappeler les deux points de presse improvisés du président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, pendant que le collectif était réuni à deux pas de là. « C'est dire à quel point il voulait perturber », blague-t-il, malgré l'évidence... ■



- 01 **Robert Laplante**, de l'IRÉC, et **Philippe Hurteau**, de l'IRIS, conférenciers de l'événement.
- 02 Le collectif Refusons l'austérité manifestant devant l'Assemblée nationale.
- 03 Des membres du collectif témoignent des effets négatifs de l'austérité.
- 04 **Jacques Létourneau**, président de la CSN, prononçant le discours de clôture de la rencontre.



LES VRAIES RAISONS DE L'AUSTÉRITÉ

LIQUIDATION DE L'ÉTAT SOCIAL QUÉBÉCOIS

Les mesures d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard vont bien plus loin qu'un simple équilibre des comptes, il s'agit en fait d'une attaque en règle contre l'État social québécois qui s'est construit depuis 50 ans. Il faut donc renouveler le projet social de la gauche si l'on veut remplacer la logique dominante qui profite à l'élite.

PAR THIERRY LARIVIÈRE

Voilà ce qui est ressorti d'une conférence-débat sur le modèle québécois, mis en danger par les politiques du gouvernement Couillard. Cet événement, qui se tenait à l'UQAM le 27 février dernier, était organisé par le Collectif pour le renouvellement de la social-démocratie. Les conférenciers Gérard Larose, Robert Laplante, Benoît Lévesque et Josée Boileau ont participé à cette rencontre avec plus de 60 invité-es et membres du collectif.

L'ancien président de la CSN, Gérard Larose, a mis la table en comparant l'atteinte du déficit zéro réalisée par le gouvernement de Lucien Bouchard et celle qui est visée actuellement par le gouvernement libéral. « On est sur un tout autre enjeu, on se trouve plus dans le registre structurel. C'est une liquidation du modèle », insiste Gérard Larose. Ce dernier était d'ailleurs partie prenante des débats de l'époque, alors que des sommets et d'autres consultations ont entouré l'opération du gouvernement Bouchard. Même si rien n'était parfait à l'époque, l'ancien dirigeant syndical rappelle certains compromis issus de cette « grande négociation sociale » : création d'un réseau de garderies, création des centres locaux de développement (CLD), équité salariale, fonds

de développement de 250 millions de dollars, passage de la semaine de travail normale de 44 à 40 heures et nouvelle orientation plus favorable à l'économie sociale.

Puis, sous le règne de Jean Charest, le gouvernement libéral cherchera plutôt à « sortir la société civile » du débat, et les décisions se prendront désormais de façon « opaque ». Cet élément de « codécision » avec les partenaires du gouvernement était pour M. Larose un élément essentiel du modèle québécois et faisait partie de la culture unique d'une petite société « encerclée dans un continent ». Pour Gérard Larose, la crise financière est montée de toutes pièces. « Il n'y a pas de crise. Il n'y a que la crise qu'ils agitent pour justifier leur opération de réduction de l'État », résume le conférencier.

Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), est venu ajouter une dimension au débat en soulignant que 50 milliards de dollars d'impôts payés par les Québécois et les Québécoises se retrouvent à Ottawa, ce qui limite la marge de manœuvre provinciale. « Le gouvernement du Québec gouverne avec les moyens que le Canada lui laisse », affirme Robert Laplante. Ce dernier rappelle qu'Ottawa payait 50 % de

la facture au début de l'assurance hospitalisation contre seulement 15 % des dépenses en santé aujourd'hui. Selon les chiffres de l'IRÉC, les transferts fédéraux ont fondu de 6,6 milliards de dollars par an de 2009 à 2013, sans pour autant que le gouvernement libéral ne revendique vigoureusement pour conserver ces transferts. Le directeur de l'IRÉC estime que cette «déstabilisation des finances publiques» par le fédéral fait partie du plan B de «dénationalisation» et de «normalisation de l'État québécois par rapport au reste du continent».

Robert Laplante estime que le gouvernement Couillard s'inspire de la «stratégie du choc» qui est commune à tous les pays où de l'ajustement structurel a été imposé. Cette stratégie vise à agir sur tous les fronts avec brutalité, à saucissonner les annonces pour rendre les restructurations opaques, à diffuser un discours alarmiste sur la dette et à faire diversion en suscitant des débats sur d'autres sujets tels que le nom du pont Champlain ou les problèmes de sécurité nationale. L'austérité du premier ministre Couillard ne fait pas exception et est d'une ampleur inquiétante puisque l'économiste Pierre Fortin a calculé que le Québec arrivait en troisième place des «champions» de l'austérité dans le monde avec un recul de 1 % du PIB induit par les coupes gouvernementales.

Inspiration néolibérale claire

«La véritable vision des libéraux serait rejetée si elle était explicitée», affirme Benoît Lévesque, professeur émérite de sociologie de l'UQAM, qui estime que l'équilibre budgétaire est un prétexte qui vise à marchandiser et à privatiser des missions de l'État.

M. Lévesque a interprété les politiques du gouvernement Couillard à l'aune de deux livres cultes de la droite: *Réinventer le Québec: douze chantiers à entreprendre* de Marcel Boyer et Nathalie Elgrably-Lévy et le livre de chevet du premier ministre: *The Fourth Revolution: The Global Race to Reinvent the State* (traduction libre: La quatrième révolution: la course mondiale pour réinventer l'État). Selon ce dernier ouvrage, l'histoire a connu quatre modèles d'État: celui inspiré du philosophe Thomas Hobbes, le libéral, l'État providence et le néolibéral. Il faudrait donc se dépêcher d'arriver au quatrième modèle qui est présenté comme inévitable. Les deux auteurs de ce livre estiment que les États occidentaux actuels sont non performants. Ils s'inspirent plutôt de modèles



Miriam Fahmy animait la conférence-débat à laquelle ont participé Benoît Lévesque, en avant plan, Gérald Larose, Robert Laplante et Josée Boileau (ces deux derniers, hors photo).

asiatiques comme Singapour ou la Chine. Pour M. Lévesque, il n'y a rien de nouveau sous le soleil dans cette vision néolibérale, qui a d'ailleurs mené à une série d'échecs depuis les années 80. «Un État ne peut pas réaliser ses réformes sans la participation des citoyens», fait valoir le sociologue, qui décrit la vision néolibérale de la démocratie comme «tronquée» puisqu'elle mise uniquement sur la démocratie représentative, évacue la société civile, refuse les compromis et gère par le conflit.

Que faire ?

Doit-on rester les bras croisés devant ce constat de destruction idéologique de l'État social québécois? Poser la question, c'est y répondre, mais la marche à suivre n'est cependant pas simple.

«Il faut cibler les vrais enjeux et créer les alliances les plus larges possible», propose Benoît Lévesque, qui pense que plusieurs moyens doivent être utilisés en même temps (manifestations, information, groupes de pression, etc.). Le professeur estime aussi qu'il faut davantage être en mode proposition, de façon à présenter une autre option réaliste qui pourrait remplacer le projet néolibéral. Pour le sociologue, cette vision doit d'abord s'articuler autour d'une meilleure redistribution de la richesse et doit tenir compte de nouveaux enjeux incontournables comme la mondialisation.

«Le printemps érable a été un immense baume. Les ressorts sociaux sont encore là», analyse de son côté Gérald Larose,

qui en appelle à un «vrai mouvement social» incluant de petites et de grandes organisations.

«David gagne contre Goliath parce qu'il déplace le terrain. Il faut sortir du discours sur l'austérité. Notre premier travail, c'est d'articuler un minimum de propositions», soutient Robert Laplante, qui propose d'agir rapidement pour «délégitimer ce gouvernement».

Relais politiques

«Ce qui m'inquiète, c'est qu'il n'y a pas de relais politiques», a affirmé Josée Boileau, rédactrice en chef au journal *Le Devoir*, qui concluait le débat. Cette dernière a fait valoir qu'il y a pourtant des libéraux «mécontents» et des péquistes qui seraient sensibles à un discours contre le projet néolibéral du gouvernement Couillard. Bref, il y aurait des relais et des brèches possibles, mais ils sont peu utilisés.

«Les syndicats doivent être aux premières loges, mais en allant chercher l'énergie des jeunes», ajoute Josée Boileau. La journaliste revient aussi sur l'histoire du Québec où les syndicats et d'autres groupes, comme les coopératives, agissaient comme des «forces vives» et étaient la bougie d'allumage de changements sociaux comme celui des services de garde publics.

En d'autres mots, un projet politique rassembleur serait un élément important pour une lutte politique efficace au projet néolibéral de démantèlement de l'État social québécois. ■

INDUSTRIE DU CIMENT

LE QUÉBEC ÉVITE UNE IMPORTANTE RATIONALISATION

La fusion des deux géants mondiaux du secteur du ciment, Lafarge et Holcim, n'annonçait rien de bon pour les syndiqué-es des deux entreprises qui craignaient une rationalisation, les deux grands joueurs disposant d'usines au Québec.

PAR DAVE PARENT

PHOTO : MICHEL GIROUX

La compagnie Demix (unité d'affaires de Holcim) spécialisée dans le ciment et autres matériaux de construction a cependant été vendue, tout comme les autres actifs de la compagnie Holcim au Canada, à la compagnie Cement Roadstone Holding (CRH), une entreprise irlandaise. Cette transaction rassure les travailleuses et les travailleurs québécois de Demix qui vivaient dans l'incertitude depuis l'annonce de la fusion entre Lafarge et Holcim.

En avril 2014, Lafarge et Holcim annonçaient que les deux entreprises allaient unir leurs forces. Cette fusion ferait de la nouvelle entité la plus grande entreprise de matériaux de construction au monde. Les compagnies impliquées ont alors admis qu'elles devraient se départir d'une partie de leurs actifs, dont ceux que détient Holcim au Canada, afin que la fusion soit viable.

Au Québec, les salarié-es du Syndicat des travailleurs de Demix et ceux du Syndicat des travailleurs de Lafarge, tous deux affiliés à la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), demeuraient inquiets quant à leur avenir parce que les directions des deux compagnies gardaient le silence quant à la suite des choses. « On nous laissait totalement dans le noir sur l'identité des acheteurs potentiels de Holcim Canada. Si le ou les nouveaux propriétaires avaient été de plus petits joueurs, incapables d'assumer les contrats de travail existants, est-ce qu'on aurait assisté à des mises à pied, à une détérioration des conditions de travail, à des fermetures d'établissements? », s'inquiétait Stéphane Côté, coordonnateur de la FIM.

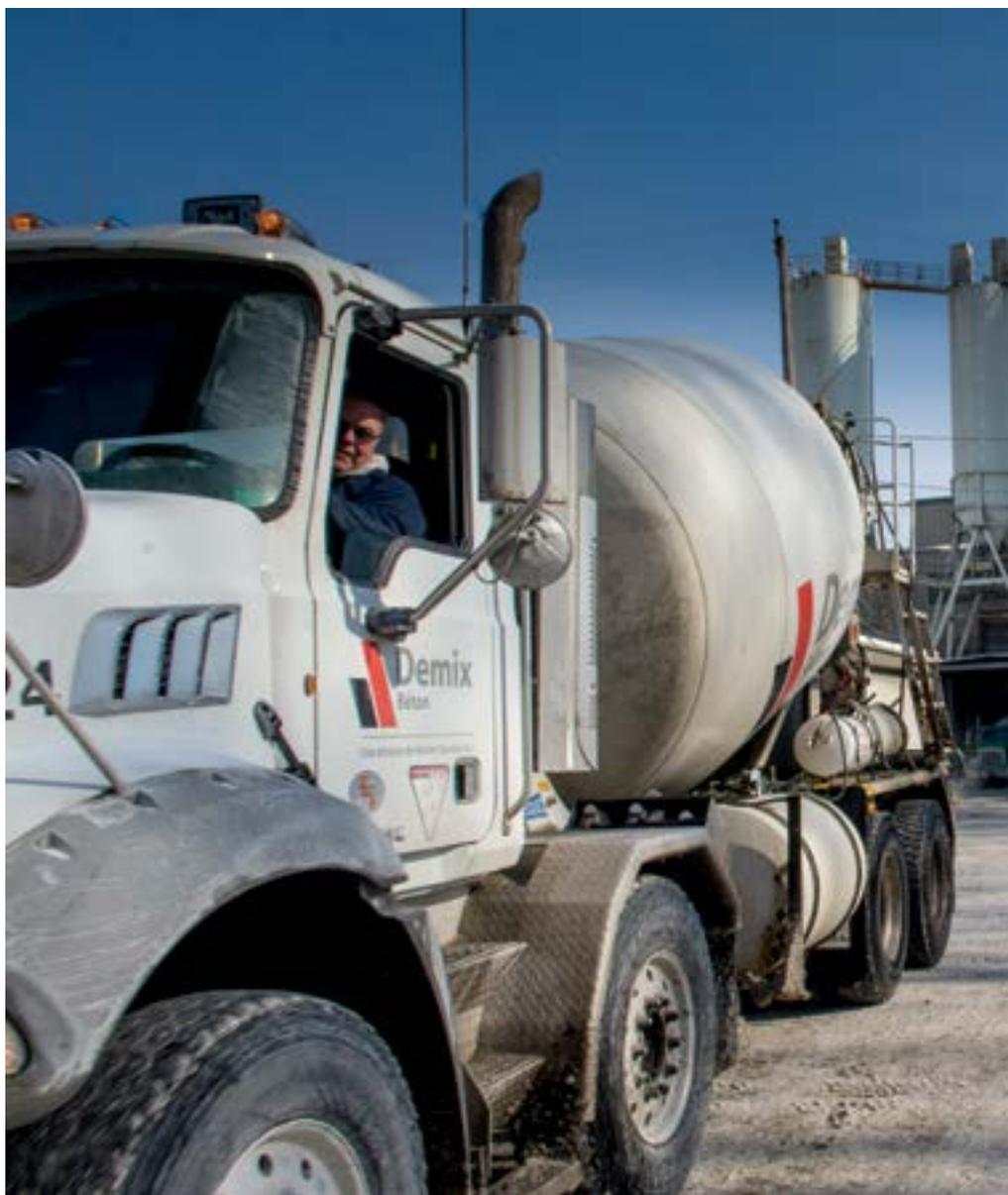
L'achat des actifs de Holcim au Canada par CRH fait de l'entreprise irlandaise le troisième joueur mondial dans l'industrie du ciment. Une annonce qui rassure les

travailleurs, même s'ils demeurent sur leur garde. « Les gars sont rassurés parce qu'on a été racheté par une compagnie et non pas par un fonds de financement, mais ils demeurent inquiets des intentions de CRH. Mes collègues sont quand même optimistes étant donné la situation actuelle. Demix a eu des contrats d'envergure, dont l'échangeur Turcot. L'avenir s'annonce quand même bon pour l'industrie du béton puisque les infrastructures doivent être reconstruites

un peu partout au Québec », explique Serge Savage, président du Syndicat des travailleurs de Demix (LaSalle-Longueuil).

Front commun international

La méga fusion de Lafarge et Holcim a tout de même permis la création d'un front commun syndical à l'échelle internationale. En octobre dernier, les représentants syndicaux de 22 pays ont invité Lafarge et Holcim à une rencontre en Belgique afin d'en savoir plus



sur le projet de fusion. Les représentants des travailleurs ont demandé aux entreprises d'être davantage impliqués dans le processus de fusion et d'être informés des prochaines étapes, ce qui leur a été refusé. Les syndicats réclamaient aussi que Lafarge-Holcim s'engage à ce que les employé-es qui travaillaient pour les entreprises dont les actifs seraient vendus, conservent leurs acquis : la requête est restée lettre morte.

Lors de cette rencontre, Holcim et Lafarge ont avoué que le marché asiatique était très intéressant pour eux et que le développement de ce marché se ferait certainement au détriment des entreprises américaines et européennes, dont plusieurs seraient vendues. Au Québec, la vente de Demix à la géante irlandaise est le résultat de cette démarche.

« Les deux entreprises se trouvaient déjà en très bonne santé financière et n'étaient pas dans l'obligation de fusionner, cette transaction s'est concrétisée uniquement pour enrichir davantage les actionnaires sans penser aux conséquences pour certains travailleurs.

Nous n'étions pas nécessairement contre la fusion, mais nous voulions des réponses à nos questions », ajoute M. Côté.

Manque de transparence

Avant d'en connaître davantage sur la vente de Holcim au Canada, les syndiqué-es de 22 pays s'étaient mis d'accord pour mener une action conjointe le 15 janvier dernier afin de dénoncer le manque de transparence des entreprises fusionnées.

« Au début, il y avait beaucoup d'inquiétude pour la sécurité d'emploi [...] on était dans l'inconnu total quant aux intentions des deux compagnies, on se demandait si les emplois seraient préservés », de dire M. Savage.

Au Québec, un tracta a été distribué aux travailleuses et travailleurs pour leur expliquer la situation à laquelle faisaient face les carrières de LaSalle, Longueuil et Laval, des sites ciblés par l'entreprise pour une possible vente.

Ailleurs dans le monde, que ce soit en Europe, en Afrique ou en Asie, plusieurs

LA CRÉATION D'UN GÉANT

La vente d'actifs amenée par la fusion de Lafarge et Holcim touche Demix Béton, Demix Agrégats et Demix Construction au Québec. Holcim Canada est membre du Groupe Holcim, une multinationale dont le siège social se trouve en Suisse et qui est présente dans plus de 70 pays. Pour ce qui est de la société française Lafarge, elle est en activité dans 64 pays. L'entité créée par la fusion des deux entreprises générera un chiffre d'affaires de 32 milliards d'euros.

travailleurs ont manifesté devant les usines de l'une ou l'autre des compagnies, car ils craignent de subir les contrecoups de cette fusion dans leur pays respectif.

Si aujourd'hui les travailleurs de Demix entrevoient l'avenir avec plus d'optimisme, il faudra tout de même attendre jusqu'en juillet 2015 pour dissiper tous les doutes. C'est à ce moment que la vente de l'entreprise à CRH sera complétée et que les travailleurs en sauront davantage sur les véritables intentions de la compagnie irlandaise. Jusqu'à présent, CRH a été pour le moins discrète, refusant de répondre aux nombreuses questions des représentants syndicaux.

Autre front commun étonnant

Un combat à l'échelle internationale impliquant des travailleurs de partout dans le monde peut parfois donner des résultats concrets. Le dossier de Kronos à Varennes en est un bon exemple.

En 2013, l'entreprise a décrété un lock-out deux jours avant la fin de la convention collective. Kronos voulait réduire de 30 % sa main-d'œuvre. La solidarité syndicale exprimée par des travailleurs et travailleuses de l'entreprise partout dans le monde a donné aux syndicats un rapport de force assez important pour que l'entreprise recule. « On sous-estime beaucoup trop la solidarité. Quand elle se manifeste sur une échelle aussi grande que dans le cas de Kronos, c'est là qu'on constate toute l'importance de s'unir pour une même cause, un même but, un même combat », croit Martin Pagé, conseiller syndical à la FIM. ■



La cimenterie Demix à LaSalle

LOI ET ORDRE

LES CONSERVATEURS FONT FAUSSE ROUTE

Il peut sembler paradoxal pour certains de voir les responsables de la sécurité dans les pénitenciers fédéraux faire campagne contre un gouvernement qui se félicite d'avoir adopté une série de lois draconiennes pour sévir contre les criminels. Pas pour le président national du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) affilié à la CSN depuis 2001. Kevin Grabowsky estime même que l'ensemble des politiques conservatrices a accru les risques pour les agentes et agents correctionnels et pour la population en général.

PAR **LYLE STEWART**

UCCO-SACC-CSN se prépare donc à une campagne préélectorale qui débutera ce printemps, et qui comprendra des opérations publicitaires et de porte-à-porte dans au moins six circonscriptions conservatrices de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique.

« Dès son élection, le gouvernement Harper a renié ses engagements envers les agents correctionnels : bonification du régime de retraite, loi sur les échantillons de sang ou amélioration de notre sécurité, explique Kevin Grabowsky, qui a commencé sa carrière en 1979. Harper a plutôt fermé trois pénitenciers, affaibli le Code canadien du travail, et réduit le budget du Service correctionnel du Canada de 355 millions de dollars. »

Les agents correctionnels réclament depuis plusieurs années d'être informés sur l'état de santé des détenus qui les ont exposés à des liquides corporels possiblement contaminés par l'hépatite B ou C ou par le VIH. En ce moment, les agents ne peuvent pas exiger un prélèvement sanguin de détenus responsables d'une tentative de contamination.

Quant aux lois qui durcissent les peines criminelles, M. Grabowsky ne mâche pas ses mots. « Ils ont adopté plusieurs lois, soi-

disant pour mieux lutter contre le crime, sans jamais nous consulter sur les répercussions énormes qu'elles pourraient entraîner sur nos vies et notre travail. Ils ne s'attaquent pas vraiment aux causes des problèmes. Les conservateurs affirment constamment que la double occupation des cellules n'a pas amené davantage de violence dans notre milieu de travail, mais les faits les contredisent. » En voulant faire des économies, on a en fait renforcé l'influence des criminels les plus endurcis sur leurs codétenus.

Les risques pour la population canadienne proviennent surtout de la réduction des budgets des programmes de réhabilitation et de réinsertion. Comme l'accès à ces programmes devient plus difficile, à la fin de leur peine, plusieurs détenus n'auront pas reçu tous les traitements requis dans leur situation et pourraient donc être plus dangereux pour la société.

Antisindicalisme

Lors du dernier congrès conservateur, à Calgary en novembre 2013, le parti a adopté plusieurs résolutions antisyndicales dont les intentions sont claires : restreindre les activités syndicales des organisations pour



FRANK GUNN / LA PRESSE CANADIENNE IMAGES

contrer leurs efforts visant à améliorer le sort des travailleuses et travailleurs canadiens.

Une des résolutions stipule que « les cotisations syndicales des travailleurs devraient être limitées aux coûts de la négociation collective et des avantages administrés par le syndicat ». D'autres veulent s'attaquer à la formule Rand et favoriser la mise en place au Canada d'un régime à l'américaine de type *Right to Work*.

Selon Kevin Grabowsky, l'appréhension des conséquences d'une autre majorité conservatrice pour l'avenir du syndicalisme a motivé UCCO-SACC-CSN à agir. La présence d'un gouvernement conservateur à Ottawa pendant neuf ans parle en effet d'elle-même. C'est pourquoi le syndicat a profité de son congrès de mi-mandat, en septembre dernier, pour mener une opération de porte-à-porte, dans le comté d'Ottawa Ouest-Nepean du



PHOTOS: MICHEL GIROUX

- 01 La fermeture du pénitencier de Kingston, à l'automne 2013, a contribué à une surpopulation dans certains établissements carcéraux.
- 02 **Kevin Grabowsky**, président national d'UCCO-SACC-CSN (au centre).
- 03 Une opération porte-à-porte dans le comté de John Baird, Ottawa-West-Nepean.

député conservateur John Baird. Les membres ont reçu un accueil chaleureux de la population. L'ancien ministre des Affaires étrangères a, par la suite, quitté la vie politique.

« Comme fonctionnaires et comme syndicalistes, ils nous méprisent, explique-t-il. Ils ont mené une campagne de dénigrement en nous attribuant des taux d'absentéisme élevés et une mauvaise performance au travail. Ils nous nomment les *Big Union Bosses* (les grands patrons syndicaux). »

« Lorsqu'on regarde les résolutions adoptées lors de leur dernier congrès, il est clair que les conservateurs veulent complètement anéantir le mouvement syndical. Si le gouvernement Harper est élu avec une majorité, notre plus grande crainte, c'est qu'il tente aussi de privatiser le système pénitentiaire. »

Au bout du compte, le gouvernement Harper tente d'écraser toute opposition à

sa campagne pour transformer le Canada. Pour abaisser le niveau de vie de la classe moyenne et détruire notre filet de sécurité sociale, il tente de museler la société civile et l'opposition.

Malgré sa courte existence, UCCO-SACC-CSN a déjà l'expérience de batailles contre le gouvernement fédéral. Les quatre ans de lutte pour obtenir son premier contrat de travail ont forcé l'organisation à développer des moyens de pression créatifs pour réussir son entrée sur la scène syndicale fédérale à titre de syndicat affilié à la CSN. Les campagnes contre la ministre libérale de la Sécurité publique, Anne McClelland, et le président du Conseil du trésor, Reg Alcock, se sont soldées par leur défaite lors de l'élection de 2006. Kevin Grabowsky a le même objectif pour quelques députés conservateurs en 2015.

Mais, les interventions publiques des membres d'UCCO-SACC-CSN ont un autre avantage, rappelle M. Grabowsky. « Avant la fondation d'UCCO-SACC-CSN, les agentes et les agents correctionnels n'avaient pas de voix, dit-il. Nous n'avions pas la possibilité de partager nos expériences, nos histoires. Le public canadien ne savait pas ce qui se passait derrière les murs des pénitenciers et comment on y travaillait. Les interactions avec le public nous ont donné l'occasion d'expliquer nos revendications et nos besoins pour bien faire notre travail de façon sécuritaire et pour assurer la sécurité publique. L'appui du public nous a permis de faire des gains importants en ce sens, en particulier d'obtenir des outils essentiels à notre travail. »

Ces interactions avec la population leur ont également donné des outils politiques qu'ils entendent utiliser dès le printemps. ■

ASSURANCE MÉDICAMENTS PUBLIQUE

PLUS DE 3 MILLIARDS DE DOLLARS D'ÉCONOMIES POTENTIELLES

Les mesures d'austérité imposées par le gouvernement Couillard touchent directement les services publics et la majeure partie de la population québécoise. Plutôt que d'augmenter les tarifs pour plusieurs services et ainsi d'en réduire l'accès, le gouvernement pourrait mettre de l'avant des solutions permettant d'économiser des milliards de dollars en fonds publics. Une des solutions les plus prometteuses est l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments. Étude d'une solution d'avenir pour nos finances publiques.

PAR **HUBERT FORCIER**

La revendication de mettre en place un régime entièrement public d'assurance médicaments ne date pas d'hier. Déjà, lors de l'instauration du régime hybride sous le gouvernement de Lucien Bouchard, en 1997, plusieurs prêchaient pour un régime public universel.

Lors d'une journée d'étude organisée par l'Union des consommateurs, l'ancien ministre de la Santé Jean Rochon a rappelé que l'intention des instigateurs du régime hybride était de parvenir à terme à mettre en place un régime entièrement public. Comment expliquer que près de 20 ans plus tard, nous n'ayons toujours pas misé sur un tel régime ?

« La résistance du milieu pharmaceutique et de celui des assurances fait certainement partie de la réponse, explique France Latreille, directrice de l'Union des consommateurs. En 2009, nous avons décidé de lancer une campagne de mobilisation en faveur de l'instauration d'un régime public universel. Nos membres ont rencontré des gens qui s'endettent pour payer leurs médicaments, qui réduisent la posologie recommandée pour des raisons économiques ou qui doivent payer un montant important pour leurs assurances collectives. La mise en place d'un régime public permettrait d'accorder à tous un accès raisonnable et équitable aux médicaments, peu importe leur condition financière, leur âge ou leur état de santé. Cinq ans après le lancement



de la campagne, nous constatons que notre revendication trouve de plus en plus de résonance sur la place publique, plusieurs interventions allant dans ce sens.»

Économie de fonds publics

Si la CSN et plus de 390 organisations sociales et personnalités publiques revendiquent la mise en place d'un régime entièrement public, c'est que le régime hybride a fait la preuve de son inefficacité. En effet, le Québec a connu la hausse des coûts des médicaments la plus importante de 2000 à 2012 en comparaison avec l'ensemble des pays de l'OCDE. En plus de payer les médicaments plus de 30 % plus chers que la moyenne des pays de l'OCDE, ce n'est que 50 % des Canadiennes

et des Canadiens qui sont pris en charge par le régime d'assurance médicaments public¹. Le reste de la population est couverte par des assureurs privés, où les coûts des prescriptions sont beaucoup plus élevés que ceux couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Un régime public universel permettrait donc d'économiser des fonds publics, mais aussi, pour des milliers de familles québécoises, de réaliser des économies. L'État serait en mesure de mieux négocier les prix des médicaments auprès des compagnies pharmaceutiques. Il s'assurerait également que l'ensemble de la population bénéficie d'une meilleure couverture en termes de médicaments. Les sommes économisées pourraient ainsi être réinvesties dans le réseau public de santé et de services sociaux et nous prémunir de nouvelles compressions budgétaires affectant les services à la population.

Vertus d'un régime public

Quelles économies l'État québécois pourrait-il réaliser avec un régime public d'assurance médicaments? Plusieurs analyses sont actuellement proposées pour rendre compte des vertus d'un tel régime. Voici ce qu'en dit Marc-André Gagnon, professeur adjoint de l'École d'administration publique et de politique gouvernementale de l'Université Carleton: «La mise en place d'un régime entièrement public permettrait à l'État de dégager des économies à plusieurs niveaux. On assisterait d'abord à une diminution des primes pour les assuré-es en plus d'avoir une meilleure couverture pour l'ensemble de la population. Ensuite, nous économiserions sur les frais d'administration parce que les régimes privés ont des coûts d'administration plus élevés. Il serait aussi possible de réaliser des économies en misant sur le pouvoir de négociation de l'État qui veillerait à faire diminuer les coûts des médicaments brevetés et génériques», explique Marc-André Gagnon.

En ce sens, un régime public universel permettrait d'augmenter le revenu disponible des Québécoises et des Québécois et d'économiser jusqu'à 3,3 milliards de dollars. «Il serait aussi possible de maintenir l'expertise québécoise en pharmaceutique en investissant dans la recherche publique. Cela aurait pour effet de maintenir des milliers d'emplois tout en améliorant les processus de recherche des meilleurs traitements possibles pour les patients», poursuit le professeur Gagnon.

Raviver la volonté politique

Si la résistance du lobby pharmaceutique explique en partie qu'aucun gouvernement n'ait décidé de mettre en place un régime entièrement public, il faut tout de même noter que de plus en plus de voix réclament cette solution.

Lors du Deuxième rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux, organisé par la CSN et l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), l'instauration d'un régime universel d'assurance médicaments est ressortie comme une des solutions à privilégier pour assurer l'avenir du réseau public. L'ensemble des composantes du réseau qui étaient présentes se sont montrées intéressées par cette solution. Depuis ce temps, les médias s'intéressent de plus en plus au dossier.

Jean Lacharité, vice-président de la CSN, se demande pourquoi le gouvernement n'étudie pas cette solution qui permettrait de faire d'énormes économies. «Ça lui éviterait de s'en prendre aux services à la population. La hausse des coûts des médicaments est une des principales sources de dépenses en santé et donc une cible à privilégier pour économiser des fonds publics», explique-t-il.

«La balle est dans le camp de nos élu-es. Jusqu'à tout récemment, ils ont surtout été à l'écoute des demandes du lobby pharmaceutique. Souhaitons que les pressions actuelles ravivent la volonté politique de mettre en place un régime entièrement public d'assurance médicaments», poursuit Jean Lacharité.

En février, Québec solidaire a déposé un projet de loi visant à réduire les coûts d'approvisionnement en médicaments au Québec. «Voilà une belle occasion de relancer le débat sur cette solution concrète à l'austérité. Nous sentons déjà une certaine ouverture du ministre Gaétan Barrette à étudier de près cette solution. Si nous voulons mieux utiliser nos ressources dans le réseau de la santé et des services sociaux, nous sommes forcés de trouver une solution aux coûts des médicaments», conclut-il.

Comme l'explique Jean Rochon, «l'heure n'est plus à se demander si un régime entièrement public d'assurance médicaments est pertinent, mais bien quand il doit être implanté». ■

1. Marc-André Gagnon avec la collaboration de Guillaume Hébert, *Argumentaire économique pour un régime universel d'assurance-médicaments*, CCPA et IRIS, 2010.



JACQUES BOISSINOT / LA PRESSE CANADIENNE IMAGES

Secteur public

VERS UNE FIN DU CARCAN IMPOSÉ AU DROIT DE GRÈVE ?

PAR **RENAUD POIRIER ST-PIERRE**

La grève dans les secteurs public et parapublic a été sévèrement encadrée par de nombreuses dispositions juridiques qui font en sorte que le droit d'y recourir n'est pas le même que dans d'autres secteurs couverts par le Code du travail.

Au fil des grèves et des mobilisations, les travailleuses et les travailleurs du secteur public ont obtenu des gains concrets en matière de rémunération et de conditions de travail. Le rapport de force qui s'était établi entre l'État employeur et les syndicats a incité le gouvernement à encadrer davantage les relations de travail et à augmenter la répression en cas de grève illégale, bafouant ainsi le droit de recourir à ce moyen de pression ultime pour faire progresser les négociations. Déjà en 1982, il avait adopté la loi sur les services essentiels qui limitait le droit de grève. Le douloureux épisode de la négociation de 1989 en est un exemple éloquent. Pour dénouer l'impasse, les travailleuses et travailleurs syndiqués de la santé et des services sociaux ont déclenché la grève, avant d'être frappés par la loi 160, une des pièces maîtresses de ce dispositif législatif coercitif. Le carcan au droit de grève s'est installé.

Même si aujourd'hui on parle très peu de cette loi dans l'espace public, la loi 160 continue de peser considérablement sur les relations de travail dans le secteur public. Adoptée par Robert Bourassa à la suite des grèves illégales de 1986, elle prévoit des sanctions draconiennes autant sur les organisations syndicales que sur les travailleuses et travailleurs faisant une grève illégale. Pour chaque journée de grève illégale, une organisation syndicale se voit privée de douze semaines de cotisations. Les salarié-es se voient imposer la double-pénalité, soit une réduction salariale de 200 % ainsi qu'une perte d'un an d'ancienneté par jour de grève.



En 1989, les fédérations du secteur de la santé affiliées à la CSN, devant le cul-de-sac vers lequel se dirigeaient les négociations, décident de déclencher une grève illégale qui aboutira à l'application de la loi 160. Pour Francine Lévesque, aujourd'hui première vice-présidente de la CSN, qui était alors présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'application de la loi 160 a créé une grande injustice. « Je me souviens que la grève a commencé un mardi après-midi, durant le quart de soir, et s'est terminée le dimanche matin, durant le quart de jour. En fonction de ton horaire de travail ces journées-là, tu te faisais imposer une pénalité différente.

Des gens ont subi un traitement inéquitable, simplement en raison de leur horaire. Le tout, même si la CSN s'est toujours assurée que les services essentiels soient maintenus, ce qui, selon notre code d'éthique, devait équivaloir à un effectif de fin de semaine. »

Si cette grève a été un moment fort de militantisme, cela ne veut pas dire que le travail syndical s'est arrêté une fois celle-ci terminée. À la CSN, la solidarité aura eu raison d'une partie des effets escomptés de la répression exercée par le gouvernement Bourassa. « Dans l'adversité, poursuit Francine Lévesque, on se dit qu'on va trouver un moyen de se virer de bord et d'assurer la survie de nos organisations syndicales.



En 1989, les fédérations du secteur de la santé affiliées à la CSN, devant le cul-de-sac vers lequel se dirigent les négociations, déclenchent une grève illégale qui aboutira à l'application de la loi 160.

Fin du carcan ?

Récemment, à la suite de jugements de la Cour suprême du Canada, une nouvelle façon d'interpréter le droit d'association, de négociation et de grève se dessine au Canada. Ces décisions auront-elles un impact sur la mobilisation dans la négociation qui a actuellement cours avec le gouvernement québécois ?

Le 30 janvier dernier, la Cour suprême du Canada rendait une décision historique, jugeant constitutionnel le droit de grève. Ce jugement, qui invalide une partie de la loi sur les services essentiels en Saskatchewan, pourrait avoir des répercussions majeures sur le droit de grève au Québec, surtout dans le secteur public.

Pour Michel Coutu, professeur à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal et spécialiste du droit du travail, le jugement vient retracer les contours de la liberté d'association. « Ce jugement redonne complètement vie à la dissidence du juge en chef Dickson en 1987, favorable au droit de grève dans le secteur public. Pour la première fois, nous avons un tableau complet pour protéger le droit de grève », affirme-t-il.

Au Québec, cette décision pourrait avoir un impact favorable sur les travailleuses et travailleurs du secteur public dans trois domaines : les services essentiels, le décret des conditions de travail et la grève sociale.

Il serait possible de contester la définition juridique actuelle des services essentiels qui témoigne davantage d'une volonté de l'employeur d'affaiblir le rapport de force du mouvement syndical que de répondre aux besoins essentiels de la société. « Présentement, selon monsieur Coutu, il n'y a pas de distinction entre les salarié-es, alors que ce n'est pas tout le monde qui assure des services essentiels. Dans certains établissements, l'État détermine d'autorité que c'est 90 %. Ce n'est pas compatible avec la décision rendue en Saskatchewan. »

Advenant une poursuite du gouvernement, dans le cas par exemple où un syndicat déciderait de déterminer lui-même les services essentiels, les travailleuses et les travailleurs auront un argument de plus soutenu par la Cour suprême. « Les syndicats pourraient dire que la poursuite n'a pas de valeur, qu'il s'agit de l'exercice de droits fondamentaux. »

Ces jugements pourraient aussi être utilisés pour démontrer l'aspect anticonstitutionnel d'un décret imposant des conditions de travail aux travailleuses et travailleurs. « Même si le gouvernement a une certaine marge de manœuvre pour imposer des normes, un décret ne devrait pas viser les matières normatives. Le dernier décret dans le secteur public, la loi 43 (communément appelée projet de loi 142, adoptée sous le bâillon en décembre 2005), ne m'apparaît pas compatible avec le nouveau jugement de la Cour suprême », ajoute le spécialiste du droit du travail.

Ce nouveau jugement pourrait ouvrir la porte « au recours à la grève contre les politiques du gouvernement en matière de travail, mais également contre ses politiques sociales ou économiques », poursuit-il. Ce qui voudrait dire que les salarié-es de l'État pourraient faire la grève contre des politiques d'un gouvernement, tant et aussi longtemps que celles-ci touchent les conditions de travail.

Toutefois, même si le jugement existe, cela pourrait prendre un certain temps avant que l'esprit de cette décision s'empare des tribunaux de première et de deuxième instance. « Il va y avoir de la résistance chez certains juges plus conservateurs, mais il y a une légitimité constitutionnelle qui n'était pas là avant », conclut Michel Coutu. ■

Nous avons trouvé des façons de percevoir autrement les cotisations syndicales. On les a recueillies "à la mitaine" jusqu'à ce qu'on mette en place un système avec la CSN et la Caisse d'économie solidaire: Retenue +. On pouvait signer un engagement avec la caisse qui permettait de percevoir par déduction sur la paie la cotisation. Elle ajoute que pour ce qui est de la réduction de l'ancienneté, certaines directions d'établissement avaient défié cet ordre du gouvernement, parce que l'application de ces mesures-là, c'était invivable pour elles.

Vingt à trente ans plus tard, les personnes qui ont vécu cette grève s'en souviennent encore», conclut-elle.

PHOTOS: ARCHIVES CSN

Garages du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Solidarité avec les lockoutés de la CSD

PAR STÉPHANE DUFOUR

Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de 26 concessionnaires automobiles du Saguenay—Lac-Saint-Jean, affiliés à la CSD, subissent depuis maintenant deux ans un lockout visant des reculs importants de leurs conditions de travail. Inondés sous les mesures judiciaires de la part de leurs employeurs, ils sont confinés dans leurs roulottes qui font maintenant partie du décor régional.

Répondant à un appel lancé lors d'une rencontre de la Coalition Solidarité populaire de la région, le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CSN) a entamé, le 22 janvier dernier, une tournée des différents piquets de grève des lockoutés-es. À bord de la cantine mobile CSN, ils ont visité plus d'une dizaine de sites de Chicoutimi jusqu'à Alma avec le président du Syndicat démocratique des employé-es de garages du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Georges Bouchard.

«Durant cette journée, nous avons réitéré notre appui inconditionnel à la lutte que ces 450 travailleuses et travailleurs mènent afin de préserver leurs conditions de tra-

vail. Comme syndiqué-es, nous sommes tous touchés par les attaques menées par les employeurs contre nos acquis et nous devons faire front afin de résister! Là était le message que nous voulions transmettre par cette activité», explique Engelbert Cottenoir, président du conseil central.

Tout au long de la tournée, café et collations ont été offerts aux travailleuses et travailleurs. Des bûches ont aussi été distribuées sur l'ensemble des sites visités en guise de réponse à l'appel à l'action lancée par l'équipe de pastorale de Chicoutimi. À l'occasion de l'Opération bûches, la population a été invitée à partager une bûche en guise de témoignage de solidarité et, si elle le souhaitait, à donner un bout d'écorce aux employeurs pour, symboliquement, rapprocher les parties.

«Notre geste, quoique symbolique, se voulait surtout une occasion de venir discuter avec les travailleuses et travailleurs touchés par ce lockout. Nous désirions leur rappeler que peu importe notre allégeance syndicale, la solidarité est la seule façon de pouvoir mener cette lutte à des résultats positifs! Nous savons qu'il y a des hauts et

des bas dans ce type de mobilisation, mais il ne faut surtout pas lâcher, c'est ce que les employeurs cherchent, il faut absolument continuer le combat!», ajoute le président du conseil central.

La cantine mobile CSN

C'est en réponse au problème de participation aux assemblées générales dans les différents syndicats de la région que le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'est procuré une cantine mobile. Il s'agit d'un moyen d'aller vers les membres, directement dans les milieux de travail, afin de discuter, entre autres, des campagnes politiques de la CSN.

Que ce soit pendant les pauses, à l'entrée ou à la sortie du travail ou bien lors des heures de repas, la cantine mobile se veut un moyen idéal pour rassembler les membres autour d'un café et discuter des luttes sociales que la CSN mène comme centrale syndicale. Ce nouvel outil permet aux élu-es et aux salarié-es du mouvement d'aller à la rencontre des membres et d'assurer une présence partout dans la région en apportant une visibilité inégalée et originale. ■



PHOTOS: STÉPHANE DUFOUR

01 La cantine mobile du conseil central était encore une fois au cœur d'un geste de solidarité régionale.

02 **Engelbert Cottenoir**, président du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, lors de la tournée en appui aux lockoutés des concessionnaires de la région.



GIMMY DESBIENS

Le président de la CSN, **Jacques Létourneau**, était à Alma le 13 mars pour remettre les pendules à l'heure sur l'importance de conserver la certification FSC. En conférence de presse avec **Jean-Pierre Lebel**, **Alain Lampron** et **Engelbert Cottenoir** (hors photo).

Produits forestiers Résolu

La CSN défend la certification environnementale FSC

PAR **THIERRY LARIVIÈRE**

Fin 2014, Produits forestiers Résolu (PFR) avait lancé la serviette et était sur le point de perdre sa certification environnementale FSC pour deux importants territoires de la forêt publique qui lui sont attribués par le régime forestier québécois. PFR avait en effet annoncé son intention de se contenter d'une certification de moindre envergure qui provient de l'industrie forestière elle-même.

La certification Forest Stewardship Council (FSC) est la plus reconnue dans le monde, puisque 1800 clients commerciaux importants, dont Bureau en gros, Rona, Home Depot, et Ikea, ont adopté cette certification qui fait maintenant partie de leur image de marque. FSC est une organisation sans but lucratif fondée par des entreprises, des groupes environnementaux et des syndicats. « Laisser tomber FSC était une décision à courte vue qui risquait de coûter très cher en emplois », explique Alain Lampron, président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN).

Le 17 décembre dernier, la FIM et le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont donc décidé de sortir publiquement pour dénoncer cette situation et proposer une démarche de concertation

afin de trouver une solution durable. Les deux principaux problèmes à régler concernent la protection du caribou forestier et l'application de l'entente Baril-Moses avec les autochtones. « Des emplois à Kénogami sont menacés par la perte de FSC. Il faut donc prendre une décision éclairée », affirmait alors Engelbert Cottenoir, président du conseil central, qui soutenait l'initiative de la FIM-CSN.

Après la demande de la CSN, FSC Canada accepte finalement de donner un délai de six mois à PFR pour se conformer avant de lui retirer ses certifications, dans la mesure où l'entreprise accepte de donner une chance au processus. Le président de l'entreprise, Richard Garneau, accepte alors de rencontrer FSC. Dans les semaines qui suivent, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Laurent Lessard, nomme Lucien Bouchard comme médiateur pour négocier avec les Autochtones afin de régler cette partie des dérogations à la certification FSC. « Nous continuerons de travailler d'arrache-pied pour que PFR conserve sa certification et ainsi maintienne des emplois à long terme. Le respect de l'environnement, des communautés et des travailleurs doit faire partie de l'équation », conclut Alain Lampron. ■

PFR MULTIPLIE LES PRESSIONS

PFR mène partout au Québec une lutte pour obtenir plus de garanties d'approvisionnement de bois de la forêt publique et ainsi diminuer ses coûts. La multinationale souhaite ainsi éviter de se présenter aux enchères prévues par le nouveau régime forestier québécois (BMMB) ou encore de devoir acheter du bois de la forêt privée qui est également disponible dans pratiquement toutes les régions. Pourtant, la reprise américaine et la baisse du dollar canadien favorisent les exportations et devraient avantager l'industrie forestière.

Le 25 janvier dernier, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Clermont pour maintenir en fonction la machine à papier numéro 4. La multinationale exige encore d'obtenir des garanties d'approvisionnement en bois avant d'investir pour diversifier ou améliorer la performance de son usine. Plus de 50 travailleurs ont perdu leur emploi.

« PFR doit prendre ses responsabilités et montrer sa bonne volonté en investissant dans sa scierie de Rivière-aux-Rats », affirmait Alain Lampron, président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) en conférence de presse le 18 février à Trois-Rivières. Un investissement de 8 millions de dollars pour augmenter la capacité de séchage est absolument nécessaire pour fournir le volume de bois sec nécessaire à l'usine, mais PFR exige d'obtenir de nouvelles garanties d'approvisionnement à bas prix avant d'investir.



MARTIN ROBERT

Réforme Barrette

La privatisation des buanderies est-elle un banc d'essai ?

PAR THIERRY LARIVIÈRE

La nouvelle loi 10¹ consacre le droit du ministre de la Santé et des Services sociaux d'obliger un établissement du réseau à participer à un appel d'offres pour confier au secteur privé un service qui était jusqu'à ce moment assuré par le secteur public.

L'article 93 de la loi, adoptée sous le bâillon, ne fait d'ailleurs que sanctionner les décisions déjà prises par le ministre dans le cas des buanderies publiques des régions de Lanaudière et de Québec (buanderies Lavérendière et Partagec). La création de mégacentres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) permettra au ministre de forcer le regroupement des services à une plus grande échelle, ce qui ouvrira la porte à des privatisations encore plus importantes.

«Des appels d'offres imminents menacent d'entraîner la privatisation forcée de deux

buanderies publiques qui étaient pourtant, au moment de l'élection du gouvernement Couillard, sur le point de se moderniser pour améliorer leur performance. La CSN estime que ce serait une grave erreur de les privatiser», explique Jean Lacharité, vice-président de la CSN.

Ces plans de modernisation ont fait l'objet d'études sérieuses. Au début 2014, les établissements de santé ont jugé qu'ils offriraient la meilleure réponse à leurs besoins. Ces projets ont de plus reçu toutes les approbations nécessaires des établissements desservis, des agences régionales et même du Ministère. «Rien ne justifiait de tels appels d'offres, sinon des raisons purement idéologiques et le penchant naturel de ce gouvernement pour le secteur privé», d'ajouter M. Lacharité.

Le lobby pour la privatisation, mené par une buanderie privée de Lanaudière, ne cesse

de répéter que les buanderies publiques sont inefficaces et cherche par ailleurs à empêcher leur modernisation. «Nous avons été concurrentiels avec le privé dans le passé et nos coûts ont augmenté de seulement 9 % en 11 ans», indique pourtant Gilles Savoie, président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière.

Contrats de 20 ans

La question des coûts doit être examinée sur une longue période en tenant compte de l'expérience récente des contrats gouvernementaux confiés au privé par appel d'offres. «Un autre avantage pour les établissements publics, c'est d'avoir le plein contrôle sur leur buanderie et de pouvoir effectuer des modifications périodiquement tout en contrôlant les coûts. Avec des contrats de 20 ans dans le privé, il est inévitable que des modifications à venir dans les pratiques vont forcer une renégociation et entraîner des extras coûteux», ajoute Guy Laurion, vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). Les cas du CHUM et du CUSM sont évocateurs à cet égard, puisqu'avant même leur mise en fonction, la facture de ces projets confiés au privé a déjà explosé.

«Les buanderies publiques offrent des services beaucoup plus adaptés aux besoins des établissements et elles peuvent innover», estime François Renaud, président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de Partagec, ajoutant que de bons emplois stables sont menacés (plus de 40 dans Lanaudière et 170 à Québec).

7700 personnes s'opposent

Les deux syndicats mènent une lutte régionale pour défendre leurs deux projets d'investissements qui stabiliseraient pour longtemps des emplois de qualité et augmenteraient la performance de ce service public. Des pétitions totalisant un total de 7700 signatures ont d'ailleurs été déposées à l'Assemblée nationale, le 10 février dernier, par les députées Véronique Hivon et Agnès Maltais.

Au moment de mettre sous presse, le ministre Gaétan Barrette demeurait toutefois ferme dans sa volonté de procéder coûte que coûte aux appels d'offres. ■

1. Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales

Wendake, le musée de la fierté

Si vous passez du côté de Wendake, ce territoire autonome de la Nation huronne-wendat situé près du centre-ville de Québec, vous apercevrez, le long de la rivière Saint-Charles, un magnifique édifice en bois. Construit en 2008, l'Hôtel Musée Premières Nations attire chaque année des milliers de visiteurs.

PAR DENIS GUÉNETTE

Le musée lui-même emploie une vingtaine de personnes, en majorité des Hurons-Wendat ou des gens d'autres nations autochtones. On y présente des expositions variées sur la culture et l'art autochtone. Pour les personnes qui y travaillent, ce musée a une forte valeur symbolique. Ce n'est pas seulement un musée, c'est d'abord un reflet de leur culture et de leurs traditions.

Mais depuis quelques années, avec l'arrivée d'une nouvelle direction, qui gère à la fois le musée et l'hôtel, tout a changé. « Au début, on avait notre propre direction qui connaissait et respectait notre travail, mais les nouveaux dirigeants ne comprennent pas le rôle et la mission d'un musée. Administrer un musée et gérer un hôtel, c'est très différent. Il faut dire qu'au début, l'hôtel devait amener de l'argent au musée, mais rapidement, c'est le contraire qui s'est produit et on sent maintenant que le musée est au service de l'hôtel », explique Michel Savard, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Musée huron-wendat

Pour les travailleurs et les travailleuses du Musée huron-wendat, l'institution muséale ne doit pas devenir un pur produit touristique, pour plaire aux clients de l'hôtel. Les employé-es ne veulent pas être forcés de faire des compromis, de présenter une image qui ne correspond pas



Michel Savard, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Musée huron-wendat et Isabelle Sioui, trésorière

à leur culture ou à leur histoire. « Nous, on aime ce musée-là, on ne veut pas qu'il perde son identité » ajoute Michel Savard.

Les employé-es du musée sont les gardiens des artefacts et des locaux. La Maison ancestrale, située non loin du musée, est normalement ouverte aux visiteurs. Mais cet hiver, impossible de la visiter. C'est à cet endroit que la direction a choisi de ranger les vêtements et les bottes de motoneige portés par les clients de l'hôtel. Son utilisation comme entrepôt met en péril les artefacts et provoque une détérioration de la maison, en raison de l'humidité et de la présence d'eau sur les planchers.

Michel Savard soutient que la décision de se syndiquer n'a pas été prise à la légère. « Il y a deux ans, jamais on n'aurait songé à se syndiquer, mais on a vécu des situations très difficiles, du mépris et un manque de

respect, on a donc décidé de joindre les rangs de la CSN en novembre 2013. La direction a commis plusieurs erreurs, elle a diminué nos heures de travail et commis des injustices qu'on ne pouvait pas accepter. On a fait des sacrifices, on a accepté de ne pas recevoir d'augmentation de salaire, on a accompli des tâches qu'on n'était pas obligés de faire et on n'a pas été respectés. On savait que ça ne pouvait plus continuer comme ça. »

Pourtant, depuis l'ouverture du musée, sous l'ancienne direction, on y pratiquait une gestion participative. Les

employé-es du musée tenaient des réunions d'équipe, participaient à l'organisation du travail et donnaient leur avis. Les gens cherchaient et trouvaient des solutions pour protéger et mettre en valeur les collections. Mais avec la nouvelle direction, une suggestion visant à faire avancer le musée est perçue comme un frein au développement de l'hôtel.

Le syndicat est encore jeune, mais personne ne voudrait aujourd'hui s'en passer, explique Michel Savard : « Depuis notre syndicalisation, la direction ne peut plus nous ignorer. Ils n'ont pas le choix de nous parler. Ce n'est pas toujours facile, il y a encore beaucoup de méfiance. Des employé-es subissent des mesures qui ressemblent à des représailles, mais on avance. Une chose est certaine, on ne se laissera pas faire ». ■

Victoire pour les concierges de Terrebonne

Il aura fallu 19 mois d'un long conflit aux concierges de Terrebonne, une grande dose de détermination et des périodes très chargées en émotion, pour finalement conclure avec la ville une entente fort satisfaisante pour les travailleuses et les travailleurs. « Le seul fait pour les concierges d'avoir obtenu un régime à prestations déterminées alors que le projet de loi 3 a récemment été adopté est une excellente nouvelle et une amélioration notable de leurs conditions », a souligné le président du syndicat, Denis Renaud.

Si l'on tient compte de l'abolition du poste de concierge B, ils ont également obtenu une augmentation salariale de 26 % sur huit ans ainsi qu'une augmentation de la prime de quart de 125 %. De plus, les rappels au travail se feront dorénavant par ancienneté, une garantie d'heures leur sera accordée, un congé férié sera ajouté à ceux qu'ils ont déjà et la sous-traitance sera mieux encadrée. Ils ont également obtenu la parité avec les autres groupes de travail en ce qui concerne les vacances et les frais de déplacement. Et bien d'autres choses...

« Le traitement accordé aux concierges se compare maintenant à celui des autres groupes municipaux de la Ville de Terrebonne, ce qui est beaucoup plus équitable », ajoute Denis Renaud. Les concierges ont tenu la minute de plus et ont collectivement fait progresser leurs conditions de travail de façon substantielle. Ils ont de quoi être très fiers. » **A. G.**



MICHEL GROUX

Grève chez SSQ



LOUISE LEBLANC

Ce n'est pas tous les jours que des employé-es syndiqués du secteur financier se mettent en grève. Le Syndicat des salarié-es de SSQ Société d'assurances générales (CSN), qui compte près de 400 membres, a pourtant déclenché une grève générale illimitée, le 3 mars dernier, en refusant de se faire imposer les offres « finales » de l'employeur. Le 18 mars, le Syndicat des employé-es de bureau de SSQ Vie (CSN), qui compte 600 membres, a utilisé une demi-journée de grève pour manifester avec l'autre syndicat devant le siège social de Québec. SSQ réclame aux deux syndicats un recul sur le régime de retraite et les assurances collectives en offrant peu d'augmentation de salaire. **T. L.**

À LA LIBRAIRIE

Le trésor perdu de la politique. Espace public et engagement citoyen

Diane Lamoureux, Écosociété, 2013, 111 p.

L'engagement à l'ère de l'austérité

Par les temps sombres qui courent, alors que nous sommes plus que jamais engagés dans un combat contre des politiques d'austérité, l'essai théorique, mais éminemment engagé de Diane Lamoureux, permet une pause favorisant la réflexion autour de l'engagement citoyen et l'espace public.

Le trésor perdu de la politique, constitué de six textes, dont un porte sur le Printemps érable, plaide pour une déprofessionnalisation de la politique afin que celle-ci soit la préoccupation de toutes et tous. Au fil des pages, la professeure de philosophie politique revisite les concepts de démocratie, de délibération et d'action politique, d'engagement citoyen, de désobéissance civique (différente de la désobéissance civile, en ce sens qu'elle est issue d'une action collective), entre autres. Les exemples en contexte québécois illustrent bien le propos et la concrétisation de ses théories.

Diane Lamoureux rappelle justement que la politique ne se résume pas



à un lien vertical entre gouvernant et gouverné, mais qu'elle implique aussi un lien horizontal entre les citoyens : c'est le concept de concitoyenneté. Ainsi, les associations de base et des groupes communautaires sont un exemple où les liens horizontaux ouvrent des possibilités quant à l'organisation : « elles donnent une

voix aux citoyennes et citoyens, elles permettent l'innovation sociale et elles fournissent des services à une population beaucoup plus large que celle de leurs propres membres. » (p. 31)

Comme l'écrit si pertinemment Lorraine Guay, qui signe la préface : « Ces textes que l'auteure propose à notre réflexion possèdent [...] un indéniable goût de liberté, une posture rebelle, un entêtement salutaire à s'inscrire dans la dissidence et la résistance face à la domination, face aux institutions, face aux pouvoirs. » Et au cœur de ces retrouvailles, les principes d'égalité, de liberté et de solidarité redessinent le « trésor perdu ». **C. R.**

Entente à l'arraché à la station de ski Stoneham



CLEMENT ALLARD

Luc Forbeaux, président du Syndicat des employé-es de la station de ski Stoneham, accompagné de deux membres du comité exécutif ainsi que d'**Ann Gingras**, présidente du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches.

Après trois semaines de grève, les employé-es de la station de ski Stoneham ont finalement conclu *in extremis*, quelques minutes seulement avant l'assemblée, une entente avec leur employeur. Celle-ci a été votée par l'assemblée à 85,2 %.

Les travailleurs ont obtenu, entre autres, la mise en place d'un REER collectif pour les employé-es réguliers de la station, alors que l'employeur avait exprimé tout au long de la négociation son refus ferme de leur accorder un tel mécanisme d'épargne.

Pour tous les salarié-es, le nombre d'heures nécessaire au passage d'un échelon à l'autre est passé de 1400 à 900, ce qui évite ainsi à un travailleur saisonnier d'avoir à

attendre 21 ans pour atteindre le 7^e échelon. Les employé-es font aussi des gains notoires sur la question des vacances. Toute personne ayant de 1 à 5 ans d'ancienneté voit son indemnité de congé annuel payé passer de 4 % à 6 %, et celle qui cumule 5 ans et plus verra la sienne passer de 6 à 8 %.

De plus, pour leur permettre d'avoir de l'argent en poche afin de traverser la période des Fêtes, les employé-es peuvent maintenant toucher une avance salariale de 200 \$. Enfin, lorsque le salaire minimum augmentera, les échelons qui lui sont inférieurs disparaîtront. Plus personne ne sera jamais payé au salaire minimum à Stoneham! **A. G.**

Des RSG se tournent vers la CSN

Le nombre de responsables en services de garde (RSG) membres de la CSN a presque doublé depuis la fin de leur première entente collective, en novembre 2013. Un peu plus de 1400 RSG rattachées à 12 bureaux coordonnateurs ont en effet quitté la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) pour adhérer à la Fédération de la santé et des services sociaux qui compte aujourd'hui plus de 3000 RSG.

Rappelons que ces RSG ont négocié tout l'hiver pour le renouvellement de leur entente collective. Contrairement à d'autres organisations qui ont déposé à la Commission des relations de travail leur entente collective négociée avec le ministère de la Famille, le 30 janvier dernier, les RSG-CSN ont décidé de poursuivre la lutte. Elles réclament notamment l'équité de traitement avec les éducatrices en CPE, échelon 1. Consultez la page Facebook RSG-FSSS-CSN. F. F.

BIENVENUE
à LA CSN
771
NOUVEAUX SYNDIQUÉ-ES

Entre le 1^{er} décembre 2014 et le 1^{er} mars 2015, 12 nouveaux syndicats (ou sections) représentant 771 employé-es ont reçu la confirmation qu'ils se joignent à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE- NORD-DU-QUÉBEC

Sanimos inc.
Tous les salarié-es

CŒUR-DU-QUÉBEC

Ambulance 0911
Toutes les techniciennes et techniciens ambulanciers

Ambulance Soucy et fils
Toutes les techniciennes et techniciens ambulanciers

CÔTE-NORD

Hôtel-Motel La Caravelle
Tous les salarié-es

LAURENTIDES

Ambulances Laurentides inc.
Tous les salarié-es

**Services préhospitaliers
Laurentides-Lanaudière Itée**
Tous les salarié-es à l'exception des répartitrices et répartiteurs et des employés-es de bureau, d'entretien et de maintenance

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

CPE Petit coin de Poucet
Tous les salarié-es

CPE Gros-bec
Toutes les responsables en service de garde en milieu familial

CPE du Montréal métropolitain
Toutes les responsables en service de garde en milieu familial

Bureau coordonnateur la Grenouille Rose
Toutes les responsables en service de garde en milieu familial

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

**Bureau coordonnateur
Les petits pommiers**
Toutes les responsables en service de garde en milieu familial

Caisse populaire de Saint-Jean-Port-Joli
Tous les salarié-es

Fondée en 1921, la CSN représente plus de 325 000 travailleuses et travailleurs provenant tant du secteur public que du secteur privé. • **R. D. D.**

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

MORT DE LA QUALITÉ DE VIE



La plupart d'entre nous avons déjà ressenti une douleur, un inconfort musculaire après une activité intense et inhabituelle. Cependant, plusieurs travailleuses et travailleurs vivent des épisodes de douleurs qui évoluent en troubles musculo-squelettiques (TMS).

Les TMS regroupent plusieurs types de lésions, de douleurs ou de symptômes de l'appareil locomoteur. Ces troubles s'attaquent aux muscles, aux tendons, aux ligaments, et à certains nerfs ou autres structures autour des articulations. Le plus souvent, ce sont les membres supérieurs, le dos, le cou et les membres inférieurs qui sont touchés.

Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé paru au début des années 2000, les TMS seraient la première cause d'incapacité dans les pays développés. Au Canada, ces maladies se situent parmi les trois plus onéreuses pour la société après les maladies cardiovasculaires et les affections neuropsychiatriques. En 2008, les coûts

qu'elles ont entraînés s'élevaient à 7,2 milliards de dollars. Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), pour la période 2010-2013, le nombre de lésions de type TMS s'établissait à 24 490 par an, représentant 27,7 % des dossiers ouverts et acceptés par la commission.

Tous ces chiffres démontrent l'ampleur de ces problèmes, mais ne permettent pas de saisir les coûts humains qui découlent des TMS. Les TMS sont causées par une surutilisation de structures corporelles et progressent de façon graduelle. Un malaise, un inconfort, des raideurs en sont les premiers signes. Ils peuvent disparaître avec du repos, mais si l'on continue à bouger ou à travailler, l'inconfort peut persister et se transformer

en douleur. Ce symptôme principal des TMS, provoqué par l'inflammation des structures de l'articulation, peut devenir chronique et, dans certains cas, induire des séquelles. C'est souvent à ce moment qu'on essaie d'améliorer notre sort avec des analgésiques, de la glace, de la chaleur, de l'acupuncture, des massages, de la physiothérapie ou des infiltrations de cortisone. Ces douleurs et ces pertes de mobilité et de force sont parfois tellement importantes, qu'on devra avoir recours à une chirurgie, que ce soit pour débloquer le canal carpien, pour réparer un tendon, pour retirer un ligament ou un disque intervertébral ou pour remplacer un genou.

Mais le coût humain ne se limite pas aux malaises ressentis. Les activités de la vie quotidienne pouvant être affectées ou même arrêtées à cause des douleurs liées aux TMS, tous ces changements peuvent avoir un impact sur le moral. On voit d'ailleurs souvent les personnes aux prises avec une lésion musculo-squelettique développer des problèmes de santé psychologique.

Suis-je à l'abri des TMS ?

Personne n'est à l'abri. Selon l'enquête officielle ÉQCOTESST, près de 732 000 travailleurs, soit 20,5 % des travailleurs visés par l'enquête (16,2 % des hommes, 25,4 % des femmes), déclarent un TMS lié à leur emploi principal affectant au moins une région corporelle.

L'enquête permet aussi d'estimer que parmi les répondantes et répondants, près de 260 000 personnes ou 7,3 %, se sont absentes de leur travail au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de troubles musculo-squelettiques non traumatiques, soit 8,3 % des femmes et 6,5 % des hommes. Et de ce nombre, moins de 20 % ont déclaré leur lésion à la CSST.

Or, comme pour l'ensemble des lésions professionnelles, la prévention des TMS doit primer dans notre action syndicale. S'assurer de la déclaration à la CSST de toutes les lésions est sans contredit une responsabilité syndicale afin de bien mesurer l'ampleur du phénomène dans le milieu de travail et d'y apporter les correctifs nécessaires. ■

ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE

MON PREMIER CONTACT AVEC LA VIE MILITANTE

Nouvellement élue au sein du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé de Gatineau en mai dernier, je me suis questionnée sur le rôle que je souhaitais assumer dans le cadre de mes nouvelles fonctions syndicales. Quelle formation faire en premier et où m'investir ?

Ce n'est pas les formations ni les causes qui manquent et elles sont toutes plus intéressantes les unes que les autres. Je voyais les correspondances passer par l'entremise de la secrétaire jusqu'à ce que l'une de mes collègues me dise : « celle-là serait bonne pour toi la jeune ! »

Je me suis mise à lire le dépliant d'information intitulé *L'École de la relève syndicale*. Un titre accrocheur pour moi. La relève, c'est ainsi que je me perçois. Vivement une formation adaptée à ma réalité : nouvelle élue et jeune. En effet, cette formation s'adresse aux personnes de moins de 30 ans. Emballée par le fait de me retrouver dans un lieu qui favorise l'échange entre jeunes, je me suis inscrite à la formation.

L'énergie du militant

Le côté théorique de la formation m'a éclairée sur plusieurs facettes techniques de ce qu'est un syndicat : la terminologie syndicale, les dossiers politiques, l'histoire de la CSN, le fonctionnement du syndicat et des instances, etc. Quant aux soirées-causeuses, elles m'ont enrichie de connaissances historiques du passé syndical. J'ai réalisé d'où provient exactement le syndicalisme et pourquoi nous militons. Je me suis ainsi bâti un respect d'exception pour nos aîné-es qui se sont battus pour leurs droits. J'ai pu me nourrir du bagage de grands militants de la CSN grâce à diverses rencontres que nous avons faites lors de ces soirées. Ils nous ont démontré que la force syndicale repose sur la mobilisation des membres, sur leur ténacité et sur leur dévouement pour une cause en laquelle ils croient.

La formation, tel que le titre le précise, est consacrée à la relève syndicale et est donnée par des jeunes. Je pouvais enfin échanger avec



des jeunes ! Il fut donc des plus intéressant de constater comment ces derniers sont touchés et réagissent face à différentes crises dans la société. Les avis provenaient d'une diversité de gens œuvrant dans plusieurs secteurs tant publics que privés.

Ces jeunes, tous militants et militantes à leur façon, des plus motivés, m'ont donné du vent dans les voiles. Ils m'ont démontré et convaincue que nous avons notre place. Ils m'ont encouragée à m'investir dans la cause des jeunes.

Héritage syndical

L'École de la relève syndicale fut pour moi un héritage incroyable autant pour la motivation à m'impliquer davantage dans la vie syndicale que pour transmettre ma passion aux jeunes

de ma région. J'espère maintenant, tout en travaillant en étroite collaboration avec le conseil central de ma région, mettre sur pied un comité des jeunes régional et parfaire mes connaissances au sein du comité national des jeunes de la CSN. Même si l'école se situe dans un endroit de rêve, le centre de villégiature de Jouvence, il ne faut pas s'y méprendre, la formation qui s'y donne est fort pertinente. Je souhaiterais que tous les jeunes qui désirent militer et s'impliquer dans la vie syndicale puissent y participer et s'abreuver des connaissances et de la passion des gens que nous avons rencontrés durant notre séjour, qui s'est avéré des plus enrichissant.

Au plaisir de se retrouver et de se rencontrer à la prochaine formation de l'École de la relève syndicale ! ■

LES LUTTES DERRIÈRE L'ÉTAT SOCIAL QUÉBÉCOIS

La société, en se donnant des services généralisés, planifiés, distribués indistinctement aux citoyens de toutes les couches sociales, vient nécessairement en conflit avec des institutions, des privilèges, des situations personnelles, qui n'avaient pas été conçus pour un mode d'organisation sociale aussi évolué. — Marcel Pepin, mars 1970

Les conquêtes sociales sont le résultat de luttes épiques et ne peuvent jamais être considérées comme définitivement acquises. Elles sont arrachées d'intérêts puissants et bien établis, qui guettent en tout temps une occasion de riposte et qui sont plus actifs aujourd'hui que jamais.

Le gouvernement Couillard franchit un cap en remettant en question l'ensemble des programmes et des institutions, ignorant ainsi une histoire riche de débats, d'avancées et parfois de reculs. Dans ces temps de crise imposée par les politiques d'austérité, une courte excursion dans le passé permet de mieux comprendre les enjeux.

L'État social à caractère universel connaît ses balbutiements un peu partout dans le monde vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais puise ses racines plus loin, dans les contestations ouvrières du libéralisme mis en place par les élites dans le sillon de la Révolution industrielle. Au 19^e siècle, les conquêtes étaient limitées à une réglementation progressive des heures de travail et de la sécurité physique des travailleuses et des travailleurs, mais les revendications dépassaient de loin ces quelques aspects pour imaginer l'idée de la sécurité sociale.

Au sortir de ce que certains appellent « la guerre de trente ans », de 1914 à 1945, période de tumultueux conflits entre idées socialistes et capitalistes, la France met en place la Sécurité sociale sur les bases du programme du Conseil national de la Résistance (1945); la Grande-Bretagne crée le National Health Service dans la suite des travaux de William Beveridge (1947); et les membres de l'Organisation internationale du Travail signent la *Déclaration de Philadelphie* (1944), qui affirme notamment que « le travail n'est pas une marchandise ».



Au Canada, les syndicats, la Fédération du Commonwealth coopératif (FCC), ancêtre du NPD, et le Parti communiste canadien, entre autres, réclament depuis des années une meilleure redistribution des richesses, notamment par les assurances sociales. Leonard Marsh, ancien collaborateur de Beveridge et « libéral collectiviste » comme lui, présente en 1943 un rapport au gouvernement fédéral qui recommande, en plus d'allocations familiales pour tous, une couverture universelle des risques sociaux (chômage, maladie, invalidité, vieillesse). En 1944, face à une forte opposition, les libéraux fédéraux instaurent les allocations familiales universelles. Cependant, les

différends avec les provinces constituant un frein potentiel à la mise en place de mesures sociales et face à l'opposition farouche de politiciens comme Maurice Duplessis, ils en prennent prétexte pour abandonner leurs propositions de politique de logement et de sécurité sociale élargie.

L'assurance maladie au Québec

Malgré le recul fédéral, la FCC de Tommy Douglas, nouvellement élue en Saskatchewan sur la base de son programme socialiste largement appuyé par la population, adopte dès 1946 le premier régime public d'assurance hospitalisation en Amérique du Nord. Au Québec, la CTCC, ancêtre de la CSN, et la FTQ réclament en 1956 un régime public universel devant la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels, mais celle-ci, faisant écho aux revendications des associations d'hôpitaux et du Collège des médecins, recommande un programme à trois vitesses : le marché pour les hauts revenus, l'assistance publique pour les indigents (en place depuis 1921) et un nouveau « régime général d'assurance maladie » pour les autres.

En 1957, le gouvernement fédéral propose le partage égal des dépenses pour les provinces qui adoptent un régime universel d'assurance hospitalisation, mais il faudra attendre l'élection des libéraux en 1960 pour que le Québec y adhère. La volonté croissante de passer de la charité et de l'assistance sociale, jugées arbitraires, hypocrites et humiliantes, à un véritable régime de droits sociaux qui reconnaissait la nature collective de la distribution des emplois, des services et des richesses, est palpable. « Pas de problème pour les gens aisés », se souviendra René Lévesque à propos de l'hospitalisation avant la Révolution tranquille, « mais dès qu'on était pauvre on devait passer chez le "patroneux" afin de se procurer cet infâme passeport pour l'hôpital, la carte rose ».

En 1968, suivant à nouveau le chemin frayé par la Saskatchewan, le fédéral offre le partage égal des dépenses, cette fois pour les soins médicaux. Les médecins spécialistes, l'Association des manufacturiers, la Chambre de commerce et l'industrie de l'assurance s'y opposent avec énergie, préférant un système à subventions facilitant l'achat d'une assurance privée et laissant les honoraires des médecins au libre marché. Réélu en 1970, les libéraux québécois proposent de permettre à certains médecins de facturer directement à leurs patients des honoraires libres tout en étant remboursés en partie par la RAMQ.

Logique universaliste en jeu

Organisées en front commun, les quatre centrales (CSN, FTQ, CEQ et UCC) font campagne pour que les patients, « une fois pour toutes, ne soient plus obligés de subir les comptes des médecins ». Après hésitation, le gouvernement modifie sa loi dans la foulée des événements d'octobre 1970, et ce, malgré une importante grève des spécialistes. Ce sera le fondement du régime actuel, unique au Canada lors de sa mise en place : un médecin qui participe au régime public doit s'en tenir aux honoraires négociés et un non-participant ne peut rien recevoir de la RAMQ.

Autre spécificité québécoise, on prévoit à terme la couverture complète et gratuite des médicaments et des soins dentaires et oculaires, des aspirations dont la tournure néolibérale des années 1980 aura raison : si les personnes âgées bénéficient de la gratuité pour les médicaments en 1977 et si la couverture dentaire s'étend aux enfants de 16 ans en 1982, la gratuité pour les médicaments est par la suite abolie et l'on délaisse les soins dentaires pour les enfants de plus de 10 ans.

L'instauration du régime « général » d'assurance médicaments en 1997 sonne le glas de la logique universaliste en santé. S'il est une bonne nouvelle pour tous ceux qui n'ont pas de couverture, sa formule répond davantage à ce que les forces conservatrices défendaient dans les années 1950 et 1960 : adoptée lors des années austères du « déficit zéro », la loi octroie les bons risques à l'industrie de l'assurance et les mauvais risques au public, laissant le montant de la prime privée largement à la discrétion des employeurs et des assureurs, sans égard aux revenus des assurés.

Signe de notre époque, des personnalités influentes tels que Claude Castonguay appellent maintenant à ce que l'assurance maladie soit refaçonnée selon ces mêmes principes profondément inégalitaires, au nom de la discipline budgétaire. En parallèle, la Cour suprême a affaibli les régimes d'assurance maladie et hospitalisation en invalidant les interdictions d'assurance privée dupliquant la couverture publique, adoptées afin de préserver les ressources publiques.

Ces luttes pour l'universalité en matière d'assurance maladie illustrent la fragilité des acquis. Pepin avait vu juste en 1970 : les droits sociaux impliquent une redistribution des richesses contre laquelle de puissants intérêts établis ne cesseront de lutter. ■

1. Cory Verbauwheide est doctorant en histoire à l'UQAM, il aimerait remercier Martin Petitclerc et Lucie Dagenais pour leur aide précieuse.

En 1970, Marcel Pepin et la CSN mènent une lutte pour étendre la couverture du projet d'assurance maladie. M. Pepin déclare au cours du congrès de décembre 1970 : « Il y a cinq semaines seulement, les gens n'avaient pas le droit aux services médicaux s'ils n'avaient pas d'argent, nous avons partiellement conquis ce droit avec l'assurance maladie ».



ARCHIVES CSN

ÉLECTIONS GRECQUES

QUAND LE PEUPLE DÉFAIT L'ÉLITE

L'élection du parti Syriza en Grèce, le 25 janvier dernier, change la donne politique dans un contexte où la perte de confiance envers les grands partis traditionnels, la crise financière et un certain repli sur soi, allant parfois jusqu'à la xénophobie, avaient jusqu'ici aménagé plus d'espace aux partis d'extrême droite et nationalistes. En Grèce même, le parti néonazi Aube dorée est demeuré le troisième parti après les dernières élections.

Si l'élection de Syriza a donné des sueurs froides à l'élite européenne, elle redonne espoir aux mouvements sociaux et à une bonne partie de la population, d'autant que Syriza n'est pas un cas isolé.

De nouveaux partis populaires

Syriza signifie « coalition de la gauche radicale ». Le parti a vu le jour en 2004, avec la fusion de plusieurs autres partis, dont l'un des principaux était le parti Synapsimos, duquel vient le premier ministre actuel, Alexis Tsipras, et qui provenait lui-même d'une série de divisions du mouvement communiste. D'autres courants communistes ont aussi connu des évolutions (Organisation communiste de Grèce, la Gauche ouvrière internationaliste, la Nouvelle gauche communiste et écologique) et sont désormais intégrés à Syriza. Si Synapsimos a déjà été dominé par un courant social-démocrate, c'est le courant anticapitaliste du parti qui a pris le dessus avec la création de Syriza.

Syriza est principalement appuyé par les personnes actives sur le marché du travail : la classe ouvrière, les chômeurs, les employés, les urbains. Malgré ses origines, le parti ne s'adresse pas qu'aux gens de gauche : son discours est davantage structuré en terme d'une opposition entre le peuple et une élite qui l'abandonne totalement avec les mesures d'austérité. Voilà un trait commun avec le parti Podemos, qui, en janvier 2015, menait dans les sondages en vue des élections générales de 2015 en Espagne.

Pour le secrétaire général de Podemos, Pablo Iglesias, le succès de son parti s'explique notamment parce qu'il redéfinit l'échiquier politique en fonction d'une « caste » (les élites, les banques) et de ceux et celles qui défendent les intérêts du peuple et de la démocratie, plutôt qu'en fonction de la gauche, de la droite, du centre et de toutes les nuances. Pour Iglesias, il faut se distinguer des bureaucrates en étant empathique et plus simple, à la fois dans le langage et l'apparence, et faire preuve d'audace politique en désignant les ennemis du peuple afin de « rompre le consensus politique imposé par le néolibéralisme ».

Si Syriza et Podemos présentent des traits similaires, ce n'est pas un hasard. Quelques-uns de leurs piliers se sont instruits auprès de feu Ernesto Laclau, professeur de théorie politique de l'Université d'Essex, qui tentait de légitimer une approche populiste, ce qui, finalement, est très semblable à ce qu'a fait Podemos. Reste que Syriza, par ses origines, est aussi ancré dans la tradition communiste et n'est pas un pur produit des mobilisations alternatives du 21^e siècle.

En terminer avec l'austérité

Rappelons que la Grèce a dû contracter un premier prêt de 110 milliards auprès de la troïka (Commission européenne, Fonds monétaire international et Banque centrale européenne) en 2010 afin de faire face à ses paiements et de restructurer sa dette à la suite de la crise financière mondiale. En échange, la Grèce devait s'engager à adopter des mesures



d'austérité afin d'assainir ses finances publiques. Ces mesures consistent essentiellement à couper dans les services publics pour atteindre l'équilibre budgétaire, à imposer de nouvelles taxes à la population, à procéder à des privatisations, à mettre en place des réformes structurelles des lois du travail (comme la baisse du salaire minimum), à mettre à pied plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires, etc. Des mesures d'austérité similaires ont été appliquées en Espagne et dans plusieurs autres pays européens. Le European Trade Union Institute (ETUI) a recensé des réformes des lois du travail dans 24 pays européens visant à flexibiliser le marché du travail. Ces mesures incluent des réformes des systèmes de négociation collective et de relations industrielles, dont la décentralisation de la négociation collective, des changements aux règles de congédiement et d'organisation du temps de travail ainsi que des modifications des règles concernant les contrats atypiques, dont de nouveaux contrats pour les jeunes travailleurs.



Alexis Tsipras salue la foule à la suite de l'élection du parti Syriza, le 25 janvier dernier.

YORGOS KARAHALIS / REUTERS

Les conséquences sociales de l'austérité en Grèce sont nombreuses: un taux de chômage astronomique, particulièrement chez les jeunes (plus de 50 %), une baisse de l'accès aux soins de santé, une augmentation des cas de sous-nutrition, du taux de suicide, de l'usage de drogues, de la prostitution, du SIDA, de l'émigration, etc.

En plus de générer une crise sociale et politique, l'austérité a aggravé la crise économique et, dans le cas de la Grèce, le poids de la dette en fonction du PIB, celui-ci passant de 120 % en 2010 à 175 % en 2014. Si le FMI a affirmé avoir mal estimé les impacts de l'austérité, laissant croire à un changement d'approche, il fut pourtant la seule institution de la troïka à dénoncer l'accord survenu fin février 2015 afin de renouveler le prêt à la Grèce, notamment car cette dernière refusait de reconduire certaines des réformes promises par le gouvernement antérieur, comme de nouvelles limitations au droit de grève.

Les effets des politiques d'austérité illustrent que ce n'est pas la raison qui guide la

classe au pouvoir, mais plutôt un projet politique clair, néolibéral, et qu'elle a seulement profité de la crise pour l'accélérer. Le parti Syriza veut en terminer avec l'austérité. La question est maintenant de savoir jusqu'où ce parti, et d'autres semblables en Europe, pourront aller afin que le pouvoir politique représente enfin les intérêts du peuple. La question se pose d'autant plus que c'est avec le parti conservateur et nationaliste Nouvelle démocratie que Syriza, à qui il ne manquait que deux sièges pour atteindre la majorité, a décidé de faire alliance. Toutefois, des réactions dans l'aile la plus à gauche de Syriza, dénonçant l'accord avec l'Eurogroupe en février dernier, laissent entrevoir que le parti pourrait aussi avoir son lot de difficultés à l'interne.

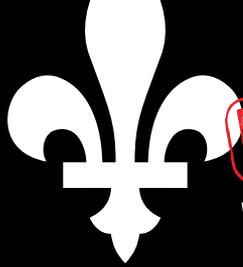
Peut-on espérer une contagion ?

Il est encore difficile d'évaluer le potentiel de contagion dans les autres pays européens. Mis à part Podemos, on parle de plus en plus d'élections possibles du Bloco de

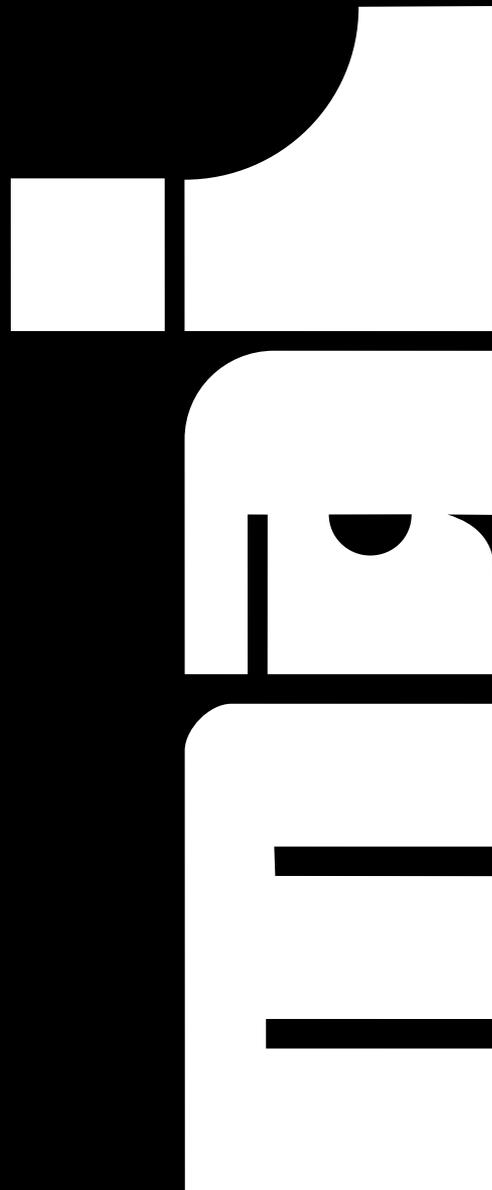
Esquerda au Portugal et du Sinn Féin en Irlande. L'intérêt des progressistes ne se dément pas afin de trouver LA recette pour faire émerger un peu partout ce type de réponse politique.

Au Québec, Alternatives organisera le 13 juin 2015 son Festival des solidarités sur ces expériences. Un cercle Podemos a été créé à Montréal et un comité de solidarité avec la Grèce a été fondé en février lors de la venue à Montréal de Anastasia Romanou, l'une des ambassadrices de Syriza à New York.

Pour Leo Panitch, professeur de science politique à l'Université York, on ne peut espérer connaître une réponse politique comme Syriza si les mouvements de gauche ne commencent pas à s'investir dans la construction d'organisations et de programmes politiques. Ainsi, il ne suffirait pas d'un programme d'austérité, aussi sauvage soit-il, pour changer à ce point la donne politique. Par contre, la mobilisation d'un mouvement social, comme nous le voyons au Québec, est certainement un passage obligé. ■



REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ



COMMUNIQUEZ AVEC LE CONSEIL CENTRAL DE VOTRE RÉGION

pour connaître les activités qui s'y dérouleront dans le cadre de la
Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, le 1^{er} mai.

f   refusons.org